

Formation DÉMOGRAPHIE, CONDITIONS DE VIE

Programme statistique 2008

Page

INSEE

- Direction des statistiques démographiques et sociales	
- Département de la démographie	2
- Mission Répertoires et mouvement de la population	3
- Mission Base permanente d'équipements	4
- Mission Estimations localisées de population	5
- Cellule statistiques et études sur l'immigration	6
- Division enquêtes et études démographiques	7
- Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages	
- Division prix à la consommation	9
- Division conditions de vie des ménages	13
- Unité Recensements de la population	17
- Cellule infrastructures géographiques	20

INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES - INED	21
---	----

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

- Département des études, de la prospective et des statistiques	29
---	----

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- Direction centrale de la police judiciaire	32
--	----

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

- Direction du personnel et de l'administration -	
- Mission des études, de l'observation et des statistiques	35

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

- Sous-direction de la statistique, des études et de la documentation	39
---	----

INSTITUT NATIONAL DES HAUTES ÉTUDES DE SÉCURITÉ

- Observatoire national de la délinquance - OND	46
---	----

Extraits de programmes statistiques présentés à d'autres formations	51
--	----

INSEE - Direction des statistiques démographiques et sociales

Département de la démographie

En 2008, aura lieu la collecte sur le terrain de deux enquêtes importantes du département de la démographie : l'enquête TeO (Trajectoires et origines) et l'enquête HID-Santé auprès des ménages (Handicap, incapacité, dépendance). L'enquête TeO sera menée auprès d'un échantillon de plus de 20 000 personnes : immigrés, descendants d'immigrés, échantillon de référence avec une surreprésentation des personnes nées dans les DOM. Elle reprend certains des thèmes étudiés grâce à l'enquête Migrations géographique et insertion sociale (MGIS) de 1991-1992, tout en tenant compte du développement d'autres sources d'information dans ce domaine. L'enquête HID-Santé entre dans le cadre d'une enquête quinquennale sur la santé qui, alternativement, devrait approfondir le thème de l'état de santé, qui inclut l'étude du handicap, et le thème de la consommation de soins.

Ces deux enquêtes font l'objet d'une co-maîtrise d'ouvrage, l'enquête TeO avec l'INED, l'enquête HID-Santé avec la DREES. La collecte de l'enquête HID-santé ayant lieu au 2^e trimestre, de premiers résultats pourront être disponibles en fin d'année ou au début de 2009.

A côté de ces deux enquêtes, le département sera associé à la réalisation de la 2^e vague de l'enquête ERFI (relations familiales et intergénérationnelles), après une 1^{ère} vague en 2005.

L'Insee s'est associé à la constitution d'un GIS destiné à la mise en place d'une cohorte d'enfants à partir de 2009. Le département de la démographie sera impliqué dans cette opération de longue durée, qui débutera par une enquête en 2009 auprès de parents d'enfants venant de naître. La conception de cette enquête est en cours et un test aura lieu en 2008.

Un autre projet important du département est la refonte de l'échantillon démographique permanent (EDP). Fin 2006, la CNIL a accepté l'extension à 16 jours, au lieu de quatre actuellement. Cette refonte n'aboutira qu'après la refonte de la base de répertoires des personnes physiques (BRPP), qui est également un projet important du département de la démographie. Les réflexions seront lancées pour étendre l'EDP à de nouvelles sources et, ainsi, pallier certaines difficultés à mener des enquêtes auprès des ménages.

A la suite de la loi de 2005 sur la filiation, l'Insee a entrepris de modifier les bulletins d'état civil, qui n'étaient plus adaptés au contexte réglementaire. Ces nouveaux bulletins seront mis en place mi 2008. En 2008, le département de la démographie pilotera la refonte de l'exploitation de l'état civil qui, de toute façon, était nécessaire. Comme pour l'EDP, cette refonte ne produira ses pleins effets qu'après la refonte de la BRPP, vers mi 2009. Ce projet ne figurait pas au moyen-terme 2004-2008.

Le département de la démographie continuera d'être largement associé aux travaux d'exploitation du nouveau recensement, que ce soit pour réaliser l'estimation de la population ou pour des analyses démographiques (sur l'immigration, sur les familles). Il entamera la réflexion sur la mise en place d'une enquête associée au recensement qui aurait lieu début 2011, reprenant des thèmes proches de l'enquête EHF de 1999 et traitant de la double résidence.

L'année 2008 verra une diffusion plus large de la base permanente d'équipements, avec l'élargissement à d'autres sources d'information.

Répertoires et mouvement de la population

1. Exposé de synthèse

La refonte de la base de répertoires des personnes, qui rassemble le RNIPP et le fichier électoral, a pour objectifs principaux la mise à niveau des modalités de gestion et des variables de la base et l'amélioration des services rendus aux administrations utilisatrices et aux partenaires (communes, organismes de la sphère sociale). Elle doit s'accompagner de la poursuite de la dématérialisation des échanges avec les communes, conformément aux recommandations de l'audit de modernisation mené fin 2006 et début 2007 mais aussi avec les autres partenaires (organismes sociaux). Cette refonte intervient dans un contexte administratif très mouvant : le ministère de l'intérieur a mis en place en 2007 une mission visant à étudier la mise en place d'un fichier central des électeurs comportant l'adresse.

L'étude préalable a été approuvée par le comité des investissements en 2006. L'année 2008 sera une période de développements détaillés et de recette, pour une mise en œuvre actuellement prévue au 2^e trimestre 2009.

Après la rédaction d'une étude préalable fin 2007, la refonte de l'exploitation des bulletins d'état civil, rendue nécessaire par la loi sur la filiation et par l'obsolescence de la chaîne actuelle, fera l'objet de spécifications détaillées en 2008. Elle devra être opérationnelle pour la mise en production de la refonte de la BRPP, au 2^e trimestre 2009.

2. Travaux nouveaux pour 2008

Pour la refonte de la BRPP, les spécifications détaillées seront écrites en 2008 et la recette de la nouvelle application des gestions de la base sera préparée. Le module d'identification sera réécrit.

La refonte des bulletins d'état civil conduit à supprimer le bulletin de reconnaissance et à ajouter le recueil de bulletins de mentions en marge, à la fois pour la mise à jour de la BRPP et pour contrôler l'exhaustivité.

3. Opérations répétitives

- Collecte et exploitation des bulletins de l'état civil
- Réalisation de l'enquête d'exhaustivité de l'état civil
- Gestion du fichier électoral et du RNIPP
- Enrichissement de l'EDP à partir des bulletins des enquêtes annuelles de recensement et de l'état civil.

Mission Base permanente d'équipements

1. Exposé de synthèse

L'INSEE et le SCEES ont à plusieurs reprises réalisé ensemble un inventaire des équipements des communes, la dernière fois en 1998. D'autre part, l'INSEE a réalisé une enquête équipements urbains en 1994. Dans une démarche consistant à tirer parti des sources administratives, l'INSEE met en place une base permanente d'équipements, qui fournira les équipements figurant dans différentes sources administratives (Sirène, Finess – équipements sanitaires et sociaux, adeli – professions libérales de la santé, etc.), avec une localisation fine des équipements dans les communes de plus de 10 000 habitants et dans les communes dont l'Insee dispose d'une cartographe numérisée. Pour chaque équipement, seront collectés l'adresse et, si possible, un indicateur de capacité. Ce projet est mené en étroite coopération avec plusieurs SSM (DEPP du ministère de l'éducation et DREES en particulier). Le projet est en cours d'étude détaillée, après l'avis favorable du comité des investissements de l'Insee sur l'étude préalable.

2. Travaux nouveaux pour 2008

Après les premières mises à disposition début 2005, la base 2007 produite début 2008 devrait bénéficier des contrôles et des mesures de qualité prévus par l'application de gestion. La diffusion de cette base se fera sous forme d'indicateurs statistiques.

3. Opérations répétitives

Avant d'introduire un équipement dans la base permanente, des tests seront réalisés pour apprécier la capacité à définir l'équipement et la qualité des sources administratives permettant d'obtenir l'information. D'autre part, la base fera l'objet de mises à jour annuelles.

5. Aspects particuliers du programme 2008

La base BPE sert des besoins essentiellement locaux et régionaux.

7. Suivi des travaux du moyen terme 2004-2008

Le projet base permanente d'équipements est inscrit dans le programme à moyen terme 2004-2008. Il sera opérationnel courant 2008. La mise en place d'un inventaire communal doit faire l'objet d'une étude d'opportunité ; celle-ci reste à faire.

Mission Estimations localisées de population

1. Exposé de synthèse

Entre les recensements de population, l'INSEE élaborait chaque année des estimations localisées de population, fondées sur l'utilisation de sources administratives, à l'aide de l'application « ELP ». L'application a été refondue en 2002 et 2003. Pendant la période transitoire qui précède la publication de nouvelles populations légales et donc en 2008, la méthode ELP est utilisée conjointement aux résultats des collectes de recensement pour fournir les estimations départementales. Début 2008, seront ainsi publiées des estimations au 1^{er} janvier 2006. En 2008, la réflexion sera engagée pour permettre la production d'estimations départementales pour les années ultérieures.

2. Travaux nouveaux pour 2008

Fin 2008, seront publiées les populations départementales issues des cinq premières collectes du nouveau recensement. Elles fourniront des populations correspondant à peu près au 1^{er} janvier 2006, donc avec trois ans de décalage. En 2008, une nouvelle méthode d'estimation sera mise au point pour permettre de publier au même moment des estimations provisoires au 1^{er} janvier 2007 et éventuellement au 1^{er} janvier 2008.

La méthode d'estimation, qui s'appuiera sur les données de recensement et sur des sources administratives, pourra aussi servir pour l'estimation nationale et pour s'assurer de la vraisemblance des données collectées lors des enquêtes de recensement. De nouvelles sources administratives seront explorées (IRPP).

3. Opérations répétitives

Les estimations sont annuelles. Début 2008, seront publiées les estimations départementales au 1^{er} janvier 2006.

Cellule statistiques et études sur l'immigration

1. Exposé de synthèse

La cellule Études sur l'immigration a été mise en place au début des années quatre-vingt dix, après la création du Haut Conseil à l'intégration (HCI). Elle réalise des travaux d'étude sur les populations immigrées et sur les migrations entre la France et l'étranger. Outre les exploitations secondaires de sources statistiques diverses, elle collabore à la mise en place d'enquêtes sur ce thème.

En 2008, la cellule sera fortement mobilisée par l'enquête TeO (trajectoires et origines). Elle ne pourra pas conduire d'études importantes en parallèle.

2. Travaux nouveaux pour 2008

La collecte de l'enquête TeO aura lieu à l'automne 2008. Auparavant, un travail important aura été réalisé pour constituer l'échantillon des descendants d'immigré, en recourant aux registres de naissances des mairies. Les premiers résultats seront disponibles vers le printemps 2009.

La cellule sera associée à la conception de l'enquête Migrations et vie familiale, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par l'INED et qui est prévue dans les DOM en 2009. Cette enquête reprendra certains des thèmes de l'enquête TeO et palliera en partie l'absence de cette enquête dans ces départements.

3. Opérations répétitives

Nombreuses participations à des groupes de travail, en particulier au groupe statistique de l'Observatoire des statistiques de l'immigration et de l'intégration, réponses aux demandes institutionnelles (ONU, Eurostat). A compter de 2008, la cellule sera sollicitée chaque année, directement ou par le truchement d'organismes internationaux, pour fournir des statistiques sur les immigrés originaires de ces pays et résidant en France, dans le cadre du règlement sur les statistiques de migrations qui devrait être adopté avant fin 2007. Cette opération devrait permettre à ces pays de mieux estimer les sorties de leur territoire.

7. Suivi des travaux du moyen terme 2004-2008

La cellule a exploité les données des deux 1ères enquêtes de recensement pour produire un numéro d'Insee première sur les immigrés.

La préparation de l'enquête « Trajectoires et origine », prévue dans le programme à moyen terme, a débuté fin 2005. Compte tenu de la complexité de l'opération, tant sur le plan technique que juridique, la collecte de l'enquête aura lieu à l'automne 2008. Les premiers résultats seront disponibles mi 2009. Ce projet est réalisé conjointement par l'Insee et l'INED et bénéficie d'un large partenariat.

Division enquêtes et études démographiques

1. Exposé de synthèse

La division enquêtes et études démographiques assure la comptabilité démographique, en particulier le bilan démographique de l'année écoulée. Elle réalise et exploite des enquêtes qui ont un lien avec la démographie. Elle entretient et exploite des bases de données qui s'appuient sur les données démographiques collectées par l'Insee : échantillon démographique permanent (EDP) et études longitudinales de mortalité. Elle participe aux estimations localisées de population et réalise les projections de population.

La division participe aux travaux d'exploitation du recensement.

2. Travaux nouveaux pour 2008

En matière d'enquête, la division conduira l'enquête Handicap-santé auprès des ménages en articulation avec l'enquête filtre « VQS » réalisée en 2007. Elle poursuivra la préparation de l'enquête Handicap-Santé auprès des personnes vivant en institution prévue pour 2009. La DREES assure la co-maîtrise d'ouvrage avec l'Insee de l'ensemble de ce dispositif portant sur les problèmes de santé et de handicap et leur répercussion sur la vie quotidienne.

La division participera à la réalisation de la deuxième vague de l'enquête ERFI, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par l'INED.

Elle participera à la préparation d'un test de l'enquête « à 7-8 semaines », prévue dans le projet ELFE (cohorte d'enfants). Cette enquête, qui aura lieu en 2009 avec une maîtrise d'ouvrage de l'INED, interrogera les parents des enfants de la cohorte sept à huit semaines après leur naissance pour appréhender leur environnement familial et le contexte de leur naissance.

L'enquête sur la participation électorale, réalisée à partir des listes d'émargement, sera reconduite pour les élections municipales prévues qui devraient se dérouler en mars 2008.

La refonte de l'EDP se poursuivra en 2008, notamment pour réfléchir à la possibilité d'intégrer des informations issues de sources administratives. La nouvelle gestion de l'EDP devrait être mise en production vers mi 2009, lors de la mise en production de la nouvelle BRPP. L'extension aux DOM et l'extension à 16 jours deviendront alors pérennes. Pour l'extension à 16 jours, les bulletins d'état civil seront intégrés à partir de l'année 2004 et la première collecte de recensement incorporée dans l'EDP sera celle de 2008.

Une nouvelle organisation des données de l'EDP devrait faciliter la mise à disposition des chercheurs extérieurs, dans le respect de la loi de 1951, répondant ainsi aux recommandations du rapport « Mesure de la diversité et protection des données personnelles » publié en mai 2007 par la CNIL.

3. Opérations répétitives

- Comptabilité démographique (estimation de la pyramide des âges France métropolitaine et France entière, estimation du solde migratoire national, calcul des indicateurs démographiques), estimations régionales et départementales.
- Suivi des échantillons de mortalité.
- Études sur la natalité, la mortalité et la famille à partir d'enquêtes et de l'échantillon démographique permanent.

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.1. Aspects "régionaux et locaux"

L'enquête HID-santé comporte des extensions départementales.

5.2. Aspects "environnement"

Néant

5.3. Aspects "européens"

Néant

6. Diffusion des travaux

La mise des données sur internet pourrait s'accompagner de l'abandon de la situation démographique sous sa forme actuelle d'*Insee résultats* au profit d'une mise à jour plus en continue des données disponibles sur internet.

7. Suivi des travaux du moyen terme 2004-2008

Comme indiqué dans le programme à moyen terme, la méthode d'estimation annuelle de population prend désormais en compte les résultats des enquêtes du nouveau recensement. Cette méthode sera pérennisée en 2009 après le premier cycle. Une nouvelle méthode d'estimation du solde migratoire est en cours de validation. Elle devrait permettre de mieux répondre aux demandes accrues de l'union européenne en matière de flux migratoires.

L'enquête Handicap-Santé (HS), sous maîtrise d'ouvrage partagée Insee-DREES, aura lieu auprès des ménages au printemps 2008. Elle sera accompagnée d'une enquête auprès des aidants. L'enquête analogue en institution sera réalisée en 2009. Ce dispositif, qui prend la suite de l'enquête HID, figure dans le programme à moyen terme 2004-2008. Comme pour l'enquête TeO, la constitution de l'échantillon, très ciblé, représente une charge lourde.

Le programme à moyen terme fixait un axe de travail sur les jeunes. Cet axe s'est traduit, pour le département de la démographie, dans la participation au projet de cohorte ELFE. En particulier, l'Insee est impliqué comme maître d'œuvre dans la collecte de l'enquête qui aura lieu auprès de parents d'un tout jeune enfant sept à huit semaines après la naissance. L'implication de l'Insee dans ce projet de long terme a démarré dès 2005, mais l'enquête ne devrait avoir lieu qu'en 2010. Sa préparation sera cependant achevée avant la fin 2008.

De nouvelles projections de population ont été publiées en 2006.

Les contraintes de réalisation du recensement de population ont conduit à reporter à 2011 les projets d'enquête associée. Une enquête reprenant l'enquête Histoire familiale menée en 1999 à l'occasion du recensement devrait avoir lieu en 2011. Elle sera le fruit d'une collaboration INED-Insee. Sa préparation commencera en 2008.

La collaboration avec l'INED sur l'enquête ERFI (Relations familiales) se poursuit. Après une enquête en fin 2005, un second passage auprès des mêmes personnes aura lieu fin 2008. Elle a donné lieu à plusieurs publications, dont certaines réalisées en commun entre Insee et INED.

INSEE - Direction des statistiques démographiques et sociales
Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages
Division des prix à la consommation

1 - Exposé de synthèse

L'accent est mis sur l'amélioration de la méthodologie de **l'indice des prix à la consommation** et sur une diffusion plus diversifiée et mieux adaptée à la demande. En liaison avec les travaux menés au niveau européen, une attention particulière sera portée sur le traitement du logement dans l'indice des prix.

2 - Travaux nouveaux pour 2008

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Aucune opération n'est envisagée.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2008

Aucune opération n'est envisagée.

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2008

2.3.1) Mise en place d'un indice expérimental sur les dépenses des propriétaires occupants

Dans le cadre européen, la France participe à la mise en place de projets pilotes sur le suivi des prix liés aux dépenses des propriétaires occupant leurs logements. Les achats immobiliers sont actuellement exclus de l'indice car considérés comme de l'investissement. L'expérience lancée vise à élaborer un indice dans ce domaine avant d'étudier son éventuelle intégration dans l'IPC. La production de ce nouvel indice utilisera prioritairement les sources existantes. L'expérimentation sous l'égide d'Eurostat devrait se poursuivre et se compléter en 2008 après une première production d'indice partiel en 2007.

2.3.2) Lancement du projet de rénovation de l'indice DOM

La rénovation de l'indice des prix dans les DOM fait suite au projet métropolitain et bénéficiera de l'expérience acquise. Ce projet inclus un renouvellement des outils avec notamment la mise en place de la saisie portable, mais également une remise à niveau méthodologique visant à mieux intégrer la production des indices locaux dans le processus national. Les travaux ont débuté à l'automne 2007 et se prolongeront en 2008. Ils permettront l'adaptation des applications métropoles au cas des DOM en incluant les outils nécessaires à la publication d'indices locaux.

2.3.3) Amélioration de la qualité de l'IPC

- L'animation et la formation du réseau régional (collecte et production) seront poursuivies en liaison avec la Division "Coordination des activités d'enquête et des méthodes de collecte".

- La méthodologie de l'IPC sera améliorée sur divers points :

* développement des méthodes hédoniques pour le traitement des effets qualité lors des remplacements, en particulier dans les biens durables et l'habillement et de manière plus générale amélioration des méthodes de remplacement de produit en liaison avec l'échantillonnage,

* rénovations ou améliorations méthodologiques sur certains indices tarifaires (de manière générale sur les produits à évolution rapide et tarification complexe).

3 - Opérations répétitives

L'indice des prix à la consommation des ménages et l'indice des prix de la grande distribution continueront à être élaborés et diffusés mensuellement.

L'enquête auprès des opérateurs de téléphonie mobile sera également menée. Cette enquête annuelle, faite par voie postale auprès des opérateurs permet d'actualiser les données de structure utilisées pour le calcul de l'indice mensuel des prix de la téléphonie mobile.

4 - Allègement de la charge statistique des entreprises

Aucune évolution particulière n'est envisagée.

5 - Aspects particuliers du programme 2008

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

Comparaisons spatiales de niveaux de prix. Pour répondre à des besoins locaux portant sur les différences de prix en niveaux, des études méthodologiques seront poursuivies. La méthodologie de l'enquête faite sur les prix alimentaires en Corse en 2006 sera exploitée en vue de développer des méthodes efficaces dans ce domaine.

5.2. Aspects « environnement »

Rien à signaler.

5.3. Aspects « européens »

Le processus d'harmonisation européenne des indices de prix se poursuivra en 2008.

La France continuera les travaux portant sur l'indice des dépenses des propriétaires occupants. Ce projet pluriannuel devrait se poursuivre et s'approfondir après une première production expérimentale 2007. Seront notamment abordées l'intégration des frais de réparation et rénovation et l'exclusion du prix des terrains du prix des biens immobiliers.

Par ailleurs, dans le cadre d'un "plan d'action" élaboré par Eurostat, un ensemble de travaux à caractère méthodologique a été entrepris pour progresser sur les deux dossiers délicats de l'échantillonnage et de l'ajustement de qualité. Ces travaux entrepris sur la base du cas par cas ont déjà débouché sur des propositions d'amélioration des méthodes de calcul de l'IPCH mais se poursuivront.

7. Suivi des travaux du moyen terme 2004-2008

Les travaux du programme à moyen terme ont globalement pu être menés à bien. Toutefois la période a connu une forte tension sur les projets de rénovation des outils de collecte. En métropole, le projet n'a pu être terminé qu'à la fin de 2005. Ce retard et des problèmes de moyens ont entraîné le décalage dans le temps du projet spécifique aux DOM, qui n'a pu débuter que cette année pour une conclusion désormais prévue début 2009.

Par ailleurs, de nombreux travaux non prévus ont mobilisé des moyens sur la période. On peut notamment signaler la création de l'indice des prix dans la grande distribution (créé à l'automne 2005 et publié mensuellement) et les études sur les indices par catégorie de ménages.

TRAVAUX PRÉVUS AU PROGRAMME A MOYEN TERME 2004-2008

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations initiales
Amélioration du traitement des effets qualité lors des remplacements de produits	INSEE	Fait	Permanent
Amélioration des calculs de pondération des variétés et de leur sélection	INSEE	Fait	Permanent
Amélioration de la répartition de l'échantillon par formes de vente	INSEE	Fait	Permanent
Utilisation de données scannées pour des études méthodologiques	INSEE	Fait (études économétriques sur la qualité)	Permanent
Affinement des méthodes de traitement des données collectées de façon centralisée	INSEE	Fait	Permanent
Rénovation du dispositif de collecte et de traitement des données (saisie portable, nouvelle organisation du travail en DR, nouvelle application régionale)	INSEE	Fait, terminé fin 2005	Projet en cours, fin en 2004
Publication mensuelle unique de l'IPC (raccourcir les délais de traitement pour supprimer l'étape de calcul d'un indice provisoire)	INSEE	Fait début 2004	2004
Rénovation du dispositif de collecte et de traitement des données dans les DOM	INSEE	En cours, fin prévue début 2009	Projet débutant en 2004, fin prévue en 2006
Travaux sur la comparaison spatiale des niveaux de prix (en métropole et entre métropole et DOM)	INSEE	En cours, enquête et étude faite pour la Corse en 2006	2004-2008

Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2006-2007

- Une publication mensuelle « Informations Rapides » diffusant l'indice des prix à la consommation.
- Une publication mensuelle « Informations Rapides » diffusant l'indice des prix dans la grande distribution.
- « Prix à la consommation – moyennes annuelles 2005 et 2006 », Informations Rapides n° 23, janvier 2007.

- Participation au chapitre « Consommation et revenus des ménages », in « France, portrait social 2005/2006 » novembre 2006
- « Malgré l'énergie, une inflation modérée en 2005 », INSEE première n°1075, mai 2006
- « Les indices de prix à la consommation par catégories de ménages 1996-2006 » Document de travail n°F0606, novembre 2006.
- Participation au dossier « La mesure du pouvoir d'achat et sa perception par les ménages », in « L'économie française » juillet 2007

Division conditions de vie des ménages

1. Exposé de synthèse

En 2008 les activités de la division se répartiront en deux groupes distincts :

- la réalisation d'enquêtes,
- les travaux d'étude.

Quatre enquêtes seront collectées en 2008 :

- la seconde enquête du dispositif d'enquêtes annuelles de victimation, élaboré et mis en place en collaboration avec l'Observatoire National de la Délinquance ;
- la seconde enquête du dispositif d'enquêtes légères annuelles sur les TIC. L'enquête sera réalisée par téléphone avec un échantillon de contrôle en face à face. Son objectif est de répondre à la demande européenne d'indicateurs annuels sur ce thème ;
- les vagues finales de l'Enquête Nationale Transport et déplacements, pour le compte du Ministère de l'Équipement et des Transports, dont la collecte aura débuté en mai 2007 ;
- les vagues mensuelles de l'enquête de conjoncture auprès des ménages (CAMME).

L'année 2008 sera aussi consacrée à la mise en place de la collecte de l'enquête Emploi du temps 2009. L'enquête s'inscrit dans la continuité des enquêtes précédentes mais sera collectée sous CAPI. Il est par ailleurs prévu que l'enquête inclut un module spécifique consacré aux formes de la prise de décisions économiques au sein des ménages.

2008 sera en outre occupée par la préparation d'une enquête SHARELIFE, s'inscrivant dans le programme européen SHARE ("Survey on Health, Ageing and Retirement in Europe"). L'enquête est prévue pour le 1^{er} semestre 2009.

L'activité d'études privilégiera deux projets :

- la réalisation d'un volume de la collection INSEE-Référence consacré à la consommation. Il s'appuiera sur les données de la comptabilité nationale et sur les enquêtes "Budget de famille" de 1979 à 2005 ;
- l'élaboration d'un indicateur de pauvreté en conditions de vie qui prenne la suite de l'indicateur fourni traditionnellement à l'ONPES. Ce travail sera mené en liaison avec l'ONPES dont un sous-groupe se consacre à ce thème.

2. Travaux nouveaux pour 2008

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

La collecte de l'enquête "Technologies de l'information et de la communication", destinée à satisfaire les obligations découlant du règlement européen 2004/808 se déroulera en mai 2008. Le questionnaire sera le questionnaire européen proposé par Eurostat. L'enquête sera réalisée par téléphone auprès d'un échantillon de 3 000 ménages répondants tirés dans l'annuaire et en face à face auprès d'un échantillon de 500 ménages répondants tirés dans la base de sondage de l'INSEE. L'enquête concernera aussi les DOM.

2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2008

Sans objet

3. Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

La collecte de l'enquête de victimation "Cadre de vie et sécurité" se déroulera de janvier à mars 2008. Cette enquête reconduira l'enquête de 2007, en particulier le module variable consacré aux agressions sexuelles et aux violences intra-ménages.

L'enquête de conjoncture auprès des ménages mensuelle (CAMME) sera réalisée chaque mois par la division et le pôle des enquêtes ménages de Lorraine, pour le compte du département des comptes trimestriels de l'INSEE. A partir de cette année, la collecte aura lieu aussi au mois d'août.

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

Sans objet

3.3. Autres travaux

Sans objet

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

Sans objet

5.2. Aspects « environnement »

Il est prévu d'intégrer dans l'enquête de conjoncture (CAMME), en avril 2008, une enquête légère, élaborée par l'Institut français de l'environnement (IFEN) et le ministère de l'écologie et portant sur les pratiques environnementales des ménages. Elle devrait être renouvelée chaque année à la même époque.

5.3. Aspects « européens »

Le dispositif TIC sera mis en place pour répondre au règlement européen 2004/808 sur les statistiques de la société de l'information.

L'enquête SHARE, préparée en 2008, s'inscrit dans un programme européen financé par la Commission européenne.

Dans un sens d'harmonisation européenne accrue de l'enquête de conjoncture (CAMME), la collecte sera réalisée aussi en août, dès 2008.

6. Diffusion des travaux

Les données collectées par la division alimentent de façon régulière le site internet de l'INSEE, sous forme de tableaux ou de fichiers détails. Les enquêtes de la division sont aussi mises à disposition des chercheurs, par l'intermédiaire du centre Quételet.

7. Suivi du programme à moyen terme

Le programme prévoyait la refonte du dispositif Enquêtes permanentes de conditions de vie (EPCV), compte tenu de la mise en place de l'enquête européenne en panel SRCV. La réflexion a finalement débouché sur l'abandon des EPCV au début 2006. La collecte des indicateurs sociaux a été revue en conséquence. Une concertation avec les différents services statistiques des ministères a permis, au cours des années 2006 et 2007, de définir des indicateurs qui seront collectés dans SRCV, à partir de 2008.

Les autres projets mentionnés dans le programme ont été réalisés dans les conditions prévues :

- enquête CAMME : l'enquête a été rénovée en 2003 dans le sens d'une plus grande harmonisation européenne. A partir de 2008 elle sera, conformément aux demandes de la Commission européenne, réalisée aussi en août.
- enquête Budget de famille : elle s'est déroulée de mars 2005 à février 2006, selon un protocole comparable à celui suivi pour l'enquête réalisée en 2000 - 2001.
- enquête Transports : élaborée en coopération avec le ministère des transports, elle a débuté en mai 2007. Elle s'achèvera en avril 2008.

ANNEXE : Liste des publications

En 2006 :

- J. Accardo, G. de Peretti, F. Murat "L'indice de développement humain : une approche individuelle", Actes du 11^{ème} colloque de l'Association de Comptabilité Nationale, 18-19-20 janvier 2006. **A paraître.**
- Th. Le Jeannic, "Insécurité : perceptions et réalités", in *Données sociales*, édition 2006.
- S. Ponthieux, A. Schreiber, "Dans les couples de salariés, la répartition du travail domestique reste inégale ", in *Données sociales*, édition 2006.
- S. Ponthieux, *Le capital social*, La Découverte, collection « Repères ».
- S. Ponthieux, « Quant la variable 'femme' ne sera plus significative dans les équations de gains... », avec D. Meurs, *Travail, Genre et Sociétés*, n°15, avril 2006.
- S. Ponthieux, « Usages et mésusages du capital social », in A. Bevort & M. Lallement Eds, *Le capital social*, La Découverte, Collection « Recherches-Mauss ».
- S. Ponthieux, « Le capital social, un concept flou », *Alternatives Économiques* n°243, Janvier 2006.
- G. de Peretti, "Les usagers ont-ils quelque chose à ajouter ?" *Économie et statistique*, n° 391-392
- G. de Peretti, "Les sans-domicile, une cible mouvante", *Études et prévisions*, n° 85.
- J. Accardo, "Quel consensus autour des indicateurs de pauvreté ?", in *France Portrait Social 2006*, Insee.
- Y. Frydel, "Internet au quotidien", *Insee première* n° 1076,
- J. Ribera, Th. Le Jeannic, "Hausse des départs en vacances," *Insee première* n° 1093
- T. de Saint Pol, " L'origine géographique des individus dans les recensements de la population en France » (avec O. Monso), *Courrier des statistiques*, n°117-119, pp.33-42,

En 2007 :

- J. Accardo, "Du bon usage des échelles d'équivalence", *Informations sociales*, n°137
- J. Accardo, D. Demailly, "Les enseignements de l'enquête Standard de vie", in *Mesures, formes et facteurs de la pauvreté. Approches comparatives*, P. Festy éd., INED. **A paraître.**
- J. Accardo, G. Forgeot, "La mesure du pouvoir d'achat et sa perception par les ménages", avec P. Chevalier, A. Friez, D. Guédès, F. Lenglard, V. Passeron, in *L'économie française, Comptes et dossiers* -Édition 2007. Insee
- J. Accardo, V. Bellamy, Th. Le Jeannic, J. Ribera, "La consommation - vue d'ensemble", in *France portrait social*, édition 2007
- V. Bellamy, "L'impact des enfants sur le budget des ménages", *Informations sociales*, n° 137
- V. Bellamy, "Consommation et mode de vie des agriculteurs", in *L'agriculture, nouveaux défis*, Collection Insee-Référence, édition 2007
- M. Gouyon, " L'implication des parents dans la scolarité des filles et des garçons : des intentions à la pratique, avec S. Guérin, *Économie et Statistique*, n° 398-399.
- T. Le Jeannic, "On pardonne tout à son quartier sauf... l'insécurité, les dégradations, le bruit", *Insee Première*, n° 1133
- C. Planchat, "Protéger l'environnement", *Insee Première*, n° 1121
- S. Ponthieux, " L'écart des salaires entre les femmes et les hommes peut-il encore baisser ?", avec D. Meurs, *Économie et Statistique*, n° 398-399.
- T. de Saint Pol, "L'obésité en France : les écarts entre catégories sociales s'accroissent", *Insee Première*, n°1123.
- T. de Saint Pol, "Le dîner des français : un synchronisme alimentaire qui se maintient", *Économie et Statistique*, n° 400, pp. 45-69.
- T. de Saint Pol, "La complémentaire santé : une généralisation qui n'efface pas les inégalités", (avec F. Marical), *Insee Première*, n°1142.
- T. de Saint Pol, "Geographic origin of individuals in French population censuses", (avec O. Monso), *Courrier des statistiques*, English series, n°13, pp.51-60.
- T. de Saint Pol, "Évolution de l'obésité en France de 1981 à 2003 : les disparités entre milieux sociaux augmentent", *Obésité*, vol. 2, pp. 188-194.

- T. de Saint Pol, "Comment mesurer la corpulence et le poids "idéal" ? Histoire, intérêts et limites de l'Indice de masse corporelle", Notes & Documents, 2007-01, Paris, OSC.

INSEE - Direction des statistiques démographiques et sociales Unité Recensements de la population

1 - Exposé de synthèse

La rénovation du recensement de la population a connu en 2004 sa première année de mise en œuvre. Les enquêtes qui se sont déroulées en 2005, 2006 et 2007 confirment l'entrée en régime de croisière des nouvelles modalités de recensement.

Le projet de programme statistique présenté ici correspond à la réalisation de la quatrième enquête de recensement qui aura lieu en janvier et février 2008 pour les ménages et en mars pour les personnes résidant dans les communautés.

Par rapport aux prévisions du programme à moyen terme 2004-2008, le recensement de la population avance ainsi dans le premier cycle de cinq ans prévu par la loi pour prendre en compte l'intégralité du territoire de la France métropolitaine, de Saint-Pierre-et-Miquelon et des départements d'outre-mer :

- comme celles de 2004, 2005, 2006 et 2007, l'enquête de recensement de 2008 sera réalisée dans toutes les communes de 10 000 habitants ou plus (environ 900) et dans un cinquième des communes de moins de 10 000 habitants (soit un peu plus de 7 000 communes) ;

- la réalisation des cinq premières enquêtes annuelles de recensement permettra d'entrer, fin 2008, dans la production des populations légales annuelles et de statistiques annuelles détaillées à tous les niveaux d'organisation du territoire.

2 - Travaux nouveaux pour 2008

En termes de collecte, l'enquête de recensement de 2008 ressemblera trait pour trait à celle de 2007, n'étaient les perfectionnements techniques que l'expérience des quatre premières enquêtes permettra d'introduire dans les procédures, dans les formations des acteurs, dans les manuels et imprimés et dans les applications informatiques.

2008 sera la première année de diffusion des populations légales pour chacune des communes de métropole, des départements d'outre-mer et de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Conformément à l'article 157 de la loi « démocratie de proximité », il sera procédé en 2008 au recensement général de Wallis et Futuna.

Enfin, la commission nationale d'évaluation du recensement établira en 2008 un rapport portant sur les cinq premières années de collecte, proposera les adaptations qui lui semblent nécessaires et se prononcera sur d'éventuelles modifications aux textes réglementaires qui encadrent le recensement.

3 - Opérations répétitives

L'entrée du nouveau recensement en régime de croisière en 2008 ouvrira une série annuelle d'enquêtes de recensement menées selon des modalités qui ont été décrites de manière détaillée dans le programme statistique pour 2004 et ne sont donc rappelées ici que dans leurs grandes lignes.

Ces enquêtes ont lieu chaque année par sondage dans les communes de 10 000 habitants ou plus et seront conduites de manière telle que, en cinq ans, le territoire de chaque commune aura été entièrement pris en compte.

Simultanément, chaque année, un cinquième des communes de moins de 10 000 habitants fera l'objet d'une enquête de recensement exhaustive, de sorte que, en cinq ans, toutes ces communes auront été recensées.

Les protocoles de collecte du nouveau recensement ont été élaborés en tenant compte de la répartition des rôles entre l'Insee et les communes telle que le précise la loi : l'Insee organise et contrôle la collecte

des informations, les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) préparent et réalisent les enquêtes de recensement.

4 - Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet pour le recensement de la population.

5 - Aspects particuliers du programme 2008

5.1 Aspects régionaux et locaux

Le recensement de la population est une source statistique extrêmement attendue par les utilisateurs d'information régionale et locale, y compris infra-communale. Les résultats du recensement sont donc abondamment utilisés par de multiples acteurs de la vie économique et sociale.

L'objectif essentiel de la rénovation du recensement est de fournir annuellement, d'ici quelques années, une information plus fraîche, donc plus utile aux décideurs, que le recensement classique. Pour assurer la production régulière de cette information (qui aura trois ans d'âge au lieu de six en moyenne dans le système actuel), il faudra accumuler le produit de cinq collectes successives (celles de 2004 à 2008) afin de construire des synthèses statistiques couvrant les différents échelons géographiques allant du territoire national aux communes et, pour celles de 5 000 habitants ou plus, à l'IRIS 2000.

Les premières synthèses statistiques annuelles détaillées aux niveaux communal et infracommunal seront publiées début 2009, environ cinq ans après le lancement de la première vague de collecte.

Auparavant, il a été possible, dès la première enquête de 2004, de produire des résultats concernant la France et ses régions en utilisant les seules données collectées chaque année. Par ailleurs, les communes de moins de 10 000 habitants, recensées exhaustivement, ont connaissance dans un délai d'une douzaine de mois des résultats statistiques les concernant. Quant aux communes de 10 000 habitants ou plus, des restitutions statistiques sont organisées à leur intention le plus tôt possible, aussitôt que les informations collectées permettent la production de résultats fiables. A cet égard, l'estimation de population de près de 400 communes a pu être diffusée en janvier 2007, sur la base des enquêtes de 2004, 2005 et 2006 ; ce chiffre sera nettement augmenté en janvier 2008, sur la base de quatre enquêtes.

5.2 Aspects « environnement »

Les résultats statistiques produits par le nouveau recensement apporteront les mêmes informations que celles issues du recensement général de la population de 1999.

5.3 Aspects européens

Sans objet en dehors de l'intérêt manifesté par Eurostat pour le nouveau recensement, compte tenu du fait que les raisons qui ont conduit l'INSEE à cette réforme sont observées aussi dans d'autres pays membres de la Communauté.

Bien entendu, le nouveau recensement permettra comme par le passé de répondre aux obligations européennes en matière de données portant sur les individus et les logements issues des recensements.

6 - Liste des publications

Trois « Insee-Première », parus en janvier 2007, présentent les analyses nationales fondées notamment sur les enquêtes de recensement de 2004 et 2005.

- « [Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - Les départements du Sud et du littoral atlantique gagnants au jeu des migrations internes](#) », Insee première n°1116, janvier 2007
- « [Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - Les taux d'emploi vont de 56,9 % en Languedoc-Roussillon à 66,8 % dans les Pays de la Loire](#) », Insee première n°1117, janvier 2007
- « [Bilan démographique 2006 : un excédent naturel record](#) », Insee première n°1118, janvier 2007

Les chiffres-clés nationaux, régionaux et communaux tirés des premières enquêtes de recensement sont accessibles sur le site internet de l'Insee à l'adresse suivante :

http://www.insee.fr/fr/recensement/nouv_recens/resultats/premiers-resultats-recensement.htm

7 – Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Pas de modification particulière des orientations à moyen terme, la période 2004-2008 correspondant au premier cycle de montée en charge du nouveau dispositif de recensement. Cette montée en charge s'est opérée suivant les échéances annoncées et doit déboucher fin 2008 sur la publication des premières populations légales tirées du nouveau recensement.

Cellule infrastructures géographiques

1 - Exposé de synthèse

La cellule Infrastructures géographiques est responsable de la gestion de l'information géographique à l'Insee : elle gère l'évolution des découpages communaux, les bases d'information géographique infracommunale, ainsi que les zonages statistiques élaborés par l'Insee. Pour les besoins de la rénovation du recensement de la population, elle a mis en place dans les communes de 10 000 habitants ou plus un répertoire d'immeubles localisés (RIL), permettant d'associer à chaque construction à usage d'habitation ou d'activité une adresse et une localisation. Le RIL s'inscrit dans la démarche de service public de mise en place du référentiel à grande échelle (RGE), menée sous maîtrise d'œuvre de l'Institut géographique national.

2 - Travaux nouveaux pour 2008

Les opérations de mise à niveau de qualité du RIL menées en 2007 devraient se prolonger pour certaines communes en 2008 si nécessaire afin d'obtenir un répertoire de qualité homogène sur tout le territoire.

En outre, l'Insee continuera à développer des partenariats avec les communes pour la mise à jour du RIL.

3 - Opérations répétitives

Mise à jour annuelle du RIL, à partir de sources administratives et collaboration avec les communes. Mise à jour du code officiel géographique.

6 - Liste des publications

Code Officiel Géographique, mise à jour 2008. Le Code Officiel Géographique est accessible sur le site internet de l'Insee, à la rubrique « nomenclatures ».

7 – Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

L'Insee met en place une architecture de référentiel géographique unique afin de fiabiliser et rationaliser son système d'information géographique. Ce projet assurera en particulier une veille sur le projet de référentiel à grande échelle (RGE).

Institut national d'études démographiques - INED

Exposé de synthèse

Étude des relations familiales et intergénérationnelles (ERFI)

Dans le cadre du projet international d'études longitudinales et comparatives « Generation and Gender Surveys » lancé en 2000 par la Population Activities Unit (PAU) de la Commission Économique des Nations Unies pour l'Europe (<http://www.unece.org/ead/pau/ggp/>), l'INED a réalisé en partenariat avec l'Insee la première vague de l'enquête française à l'automne 2005, baptisée « Étude des relations familiales et intergénérationnelles » (ERFI) : 1 079 personnes, femmes et hommes âgés de 18 à 79 ans, ont été interrogées (cf. <http://www-erfi.ined.fr> pour plus de détails). Il est prévu d'interroger à nouveau ces mêmes personnes à deux reprises, en 2008 et 2011.

Au cours de l'année 2008,

- 1/ l'Ined continuera à assurer la coordination de l'exploitation des données de l'enquête française de 2005 en animant un « groupe d'exploitation », sous forme notamment de la publication d'un ouvrage collectif présentant un ensemble de premiers résultats ;
- 2/ il assurera la coordination d'analyses comparées entre la France, la Russie, l'Allemagne et la Géorgie ;
- 3/ sur le plan méthodologique et longitudinal, il continuera à assurer le suivi des 9 000 personnes qui ont accepté d'être ré-interrogées en 2008, en limitant au mieux l'attrition par différentes mesures (gestion et actualisation régulière des adresses, fidélisation des enquêtés par envoi de premiers résultats) et en « caractérisant » les personnes perdues entre les 2005 et 2008 ;
- 4/ l'INED restera actif sur le plan international en continuant de s'impliquer dans les différents groupes de travail et de suivi des enquêtes GGS (notamment en s'impliquant dans le groupe de développement et de rédaction du questionnaire de la troisième vague, en présentant l'avancée de l'enquête et les résultats lors des réunions annuelles du Generations and Gender Programme, et en jouant le rôle de « diffuseur » des données des différents pays ayant réalisé l'enquête).

Mais, principalement, 2008 sera l'année de la mise en place et de la réalisation de la seconde vague de l'enquête, en partenariat avec l'Insee. Au programme :

- test « Capi » en février 2008 dans 2 ou 3 Directions Régionales de l'Insee (Lille, Dijon et éventuellement une 3^e région) ;
- « répétition générale » en juin 2008 ;
- collecte à partir du 6 octobre 2008, jusque la fin décembre.

Les entretiens seront réalisés par les enquêteurs de l'Insee. Pour ce faire, l'Ined remettra à l'Insee le fichier d'adresses actualisé avant l'été 2008.

Le questionnaire et le protocole d'enquête seront présentés au Comité du label en mai 2007 ; il n'y aura pas de nouvelle demande d'avis d'opportunité dans la mesure où le Cnis a donné un avis favorable pour l'ensemble de l'enquête, à savoir la triple interrogation 2005, 2008 et 2011.

Dans sa forme, le questionnaire de la seconde vague sera assez proche de celui de la première interrogation :

- quelques questions ne seront pas posées en 2008 (parents et foyer parental durant l'enfance d'ego, histoires conjugales passées, difficultés à procréer, opinion sur le système de retraite français) ;
- en revanche, un calendrier rétrospectif de l'ensemble des séquences d'activité – inactivité sera intégré. Il visera à repérer toutes les périodes d'activité, de temps partiel, de chômage, d'inactivité, de congé parental qu'a connu le répondant depuis ses 16 ans.

Cet ajout sera compensé en termes de temps de passation par la suppression de plusieurs questions, afin de proposer un questionnaire qui ne devra pas excéder 60 minutes.

À ce jour, environ 8 500 personnes sont susceptibles d'être interrogées en 2008.

À signaler enfin qu'il est prévu que parmi la quinzaine de pays ayant déjà réalisé la première vague de l'enquête, 8 mettent à disposition leurs données via la PAU et l'INED dès le début de l'année 2008, ouvrant ainsi la voie à de nombreuses études comparées.

Étude longitudinale française depuis l'enfance (ELFE)

Le projet de cohorte nationale d'enfants ou « ELFE » (Étude longitudinale française depuis l'enfance) se développe. Une Convention de GIS a été signée en mars 2006 entre l'INED, l'INSERM, l'INSEE, l'InVS, la Drees, la DGS et la DEPP. La CNAF a aussi signé la Convention en décembre 2006, et d'autres partenaires pourront être associés au projet ultérieurement (tels l'ONED, des Mutuelles sociales, la CNAMTS...). Il s'agit d'une étude longitudinale qui débutera en 2009 et portant sur un échantillon de grande taille, environ 20 000 enfants suivis depuis leur naissance jusqu'à l'âge adulte. Le projet actuel résulte de la fusion entre un projet à dominante sociodémographique et un projet orienté santé-environnement (lancé dans le cadre du Plan national Santé-environnement de juin 2004, et confié à l'InVS). L'Ined a été choisi comme opérateur du GIS, et l'équipe de projet, qui comprend notamment le directeur du projet, trois coordinateurs sectoriels (sciences sociales, santé, santé-environnement), plusieurs spécialistes (en informatique, biostatistique...), deux secrétaires-gestionnaires..., est accueillie à l'Ined. Des « responsables thématiques » (démographie-famille, éducation-socialisation, économie-précarité, développement, alimentation-nutrition...) ont par ailleurs été désignés, coordonnant le travail de plusieurs dizaines d'équipes en sciences sociales, en santé et en environnement ayant répondu à un appel à projet.

L'échantillon s'appuiera sur l'EDP rénové. L'observation commencera en maternité, se poursuivra par des enquêtes à domicile réalisées par l'Insee (la première 6-8 semaines après l'accouchement), des entretiens téléphoniques et d'autres modes d'observation (carnets...). Des examens de santé sont prévus vers les 6 et 12 ans de l'enfant, dans le cadre des enquêtes de santé en milieu scolaire réalisées par la Drees. On envisage aussi d'utiliser des données externes, qui pourraient provenir d'organismes tels les Caisses d'allocations familiales, le SNIIRAM ou l'Éducation nationale. Pour mettre en évidence les expositions environnementales, des prélèvements biologiques devraient être effectués en maternité et le dépôt à domicile de certains types de capteurs est envisagé. Les informations disponibles sur la qualité de l'air et de l'eau à un niveau géographique fin seront aussi utilisées.

L'accord des familles sera demandé pour chaque type de collecte, en fonction des réglementations en vigueur et sous le contrôle des instances compétentes (CNIL, CPP...).

Les premières collectes (en maternité et à domicile) auront lieu au cours de l'année 2009. Mais les années 2007 et 2008 seront d'ores et déjà riches d'enseignements. Un premier test auprès de deux régions (maternité puis questionnaire 6-8 semaines au domicile des mères) aura lieu en partenariat avec l'Insee entre avril et juin 2007. Un second test, avec questionnaires papier, toujours dans deux régions, incluant le test des prélèvements biologiques en maternité, sera réalisé à l'automne 2007. Enfin, un nouveau test du protocole et du questionnaire sous Capi sera organisé au printemps 2008.

Le Cnis a rendu un premier avis d'opportunité fin 2006. Une réunion d'information supplémentaire a eu lieu sous l'égide du Cnis le 6 juin 2007 où un second avis d'opportunité favorable a été donné. Le CCTIRS (Comité Consultatif sur le Traitement de l'Information en Matière de Recherche dans le Domaine de la Santé) a rendu un avis favorable sur le test début mars 2007 et un dossier a été déposé à la CNIL - pour le test également - le 1^{er} février 2007. Ces opérations de déclaration seront renouvelées pour l'enquête de 2009 au cours de l'année 2008. L'enquête de 2009 sera présentée au Comité du Label fin 2007.

Trajectoires et origines, enquête sur la diversité des populations en France (TeO)

L'Ined réalise en coproduction avec l'Insee l'enquête TeO, enquête présentée pour avis d'opportunité au CNIS le 15 mai 2006 (voir [descriptif](#) sur www.cnis.fr). L'enquête cherche à appréhender dans quelle mesure l'origine est en soi un facteur d'inégalités ou simplement de spécificité dans l'accès aux différentes ressources de la vie sociale (logement, langue et éducation, emploi, loisirs, services publics et prestations sociales, contraception, nationalité, réseaux de relations, etc.)... L'enquête sera réalisée auprès de cinq sous-échantillons dont l'addition forme l'ensemble de la population résidant en France métropolitaine :

- des immigrés, personnes étrangères nées à l'étranger,
- des descendants directs d'immigrés, personnes nées en France métropolitaine ayant un ou deux parents immigré(s),
- des originaires des DOM résidant en France métropolitaine,
- des personnes en France métropolitaine descendant de personnes originaires des DOM,
- des personnes nées en France métropolitaine, dont aucun ascendant direct n'est immigré ou originaire des DOM.

L'échantillon total comportera 24 000 enquêtés (9 600, 9 600, 800, 800 et 3 200). L'INED est impliqué dans toutes les étapes de la réalisation de l'enquête (conception, collecte et exploitation), bien que la phase de collecte soit assurée par les services de l'INSEE. Un groupe de travail réunissant des chercheurs spécialistes des questions traitées a été constitué pour préparer le questionnaire et sera ensuite en charge de l'exploitation des données avec l'équipe de maîtrise d'ouvrage composée de 2 chercheurs INSEE et 4 chercheurs INED.

Plusieurs réunions du groupe de travail se sont tenues en 2007. Le programme d'activité de cette année 2007 a été consacré à la réalisation et au test du questionnaire sur papier, en février et mars 2007. Le questionnaire a été révisé pour une mise sous Capi entre avril et décembre 2007. Un second test (sous Capi) doit avoir lieu en décembre 2007 et janvier 2008. Parallèlement, les opérations de constitution des bases de sondage pour le tirage de l'échantillon (appariement recensement et bulletins de naissance) ont été conduites. L'enquête a été présentée au Comité du label le 31 mai 2007. Une présentation partielle du questionnaire, centrée sur les questions sensibles a été effectuée au CNIS le 24 mai 2007 qui n'a pas pu statuer. Une nouvelle présentation devant le CNIS, permettant la validation de l'avis favorable exprimé par le comité du label, est prévue le 12 octobre 2007. Une déclaration de la méthode d'échantillonnage a d'ores et déjà été faite à la CNIL, tandis que le dossier relatif au questionnaire sera déposé à la fin de 2007. La collecte de l'enquête grandeur réelle, réalisée par l'Insee, est donc prévue pour le dernier trimestre 2008 (septembre-décembre).

Etude sur les usages des langues vivantes dans la recherche publique en France

L'Ined, en partenariat avec le Département des études, de la prospective et des statistiques (Deps) du Ministère de la culture et de la communication, mène une **Étude sur les usages des Langues Vivantes dans la REcherche publique en France (ELVIRE)**. L'enquête vise à recueillir des données statistiques permettant de connaître le recours aux langues et les dispositifs concrets utilisés par les unités de recherche ainsi que les stratégies linguistiques éventuellement mises en œuvre en fonction des disciplines, des institutions, des générations et des types d'acteurs. L'enquête se décompose elle-même en deux enquêtes statistiques et deux questionnaires : auprès des directeurs des unités de recherche d'une part (environ 4 000 unités statistiques, interrogées exhaustivement) ; auprès d'un échantillon des membres de ces unités (personnel catégorie A, doctorants et post-doctorants) d'autre part (6 000 environ mais la taille précise reste à déterminer après l'achèvement de la base de sondage qui correspond à ce volet) Les questionnaires sont disponibles et remplis sur un site Internet sécurisé, accessible par mot de passe. L'enquête porte sur les principaux lieux de recherche (EPST, EPIC, EPA, universités, grandes écoles, grands établissements et certaines fondations). Un premier test des questionnaires, sous forme papier, a eu lieu en mars 2007. La pilote du questionnaire Unité Internet a été effectuée en juin-juillet 2007. La collecte doit avoir lieu de la fin novembre 2007 à la fin février 2008. L'enquête pilote de l'enquête auprès des membres des unités est prévue pour décembre 2008 et la collecte en février-mars 2008. Les premiers résultats seront présentés en 2008.

Enquête « Circulation internationale et développement local au Sénégal » (dit aussi projet MAFE : Migrations entre l'Afrique et l'Europe)

Les sources de données officielles sur les migrations internationales sont notoirement insuffisantes, et la collecte de données sur les migrations internationales est encore largement embryonnaire. Quelques expériences se sont cependant révélées fructueuses, notamment celles du Mexican Migration Project, étudiant les migrations entre Mexique et États-Unis.

L'Ined a donc lancé fin 2005 le projet d'une enquête sur les migrations entre le Sénégal et la France l'Italie et l'Espagne, et sur leur impact sur l'économie domestique et le développement local au Sénégal. Il s'agit donc de réaliser une enquête transnationale, qui adoptera une approche localisée du fait migratoire : l'enquête sera réalisée initialement dans la région de Dakar, zone d'émigration importante qui regroupe un quart de la population sénégalaise. 1 200 ménages seront aléatoirement sélectionnés dans cette région. Dans ces ménages seront administrés un questionnaire ménage et un questionnaire biographique auprès d'un individu tiré aléatoirement. Les migrants issus de ces ménages et dont on aura pu recueillir les coordonnées en France, en Italie ou en Espagne seront à leur tour interrogés à travers un questionnaire biographique. L'échantillon visé est de 200 migrants par pays européen. L'enquête pourra ensuite être étendue au reste du pays, suivant les financements recueillis. L'enquête est réalisée en partenariat entre l'Ined, l'IPDSR (Institut de Population, de démographie et de santé de la reproduction de l'Université de Dakar), et l'ANSD (ex-DPS, Institut de la statistique sénégalais).

Un premier test du questionnaire ménage au Sénégal a eu lieu en février-mars 2006. Un second test, du questionnaire biographique, au Sénégal et en France, et du questionnaire ménage, au Sénégal a eu lieu en octobre-novembre 2006. Une enquête pilote de l'ensemble de la procédure aura lieu en juillet-août 2007 au Sénégal et en septembre-octobre en Europe.

La première vague de l'enquête devrait avoir lieu fin 2007-début 2008. Le projet est actuellement prévu sur 3 ans. Des extensions sont à l'étude avec l'ANSD, ainsi qu'avec d'autres partenaires internationaux.

Enquête sur la formation des couples dans les années 2000

L'INED lance le projet d'une nouvelle enquête portant sur le choix du conjoint, les processus de construction des unions et la diversification des formes d'unions (notamment avec le développement des unions non cohabitantes et des recompositions familiales). L'INED envisage de s'intéresser aux personnes seules comme en couple et, dans ce dernier cas, d'interroger éventuellement les deux membres du couple séparément. Toutes les formes d'unions seront prises en compte quel qu'en soit le degré de formalisation (mariage, pacs, concubinage, union libre, couple cohabitant ou non...). Outre la formation du couple actuel (ou dernier), on s'attachera aussi à décrire au mieux l'histoire conjugale passée des répondants et, le cas échéant, de leur conjoint actuel. Fin 2006 et au cours de l'année 2007 ont ou seront menés différents entretiens exploratoires. Ces travaux doivent conduire en 2008 :

1/ à la rédaction et au test d'un questionnaire

2/ à la réflexion sur le type d'échantillonnage et de mode de collecte ad hoc.

Un avis d'opportunité pourrait être sollicité en 2008. Cette enquête permettra de combler un manque de données récentes dans ce champ disciplinaire, la dernière étude portant spécifiquement sur le thème remontant à plus de vingt ans (enquête sur la formation des couples, M.Bozon, F.Héran, 1983-84). Elle sera sans doute moins restrictive en termes de champ d'étude (seules les personnes de nationalité française de moins de 45 ans vivant en couple cohabitant depuis au moins 2 mois étaient interrogées en 1983-84).

Enquête TIES (dite aussi « secondes générations en Europe »), sur les descendants d'immigrés turcs à Paris et Strasbourg

L'Ined participe à une enquête comparative européenne sur «les secondes générations», coordonnée par l'IMES (Institut for Migration and Ethnic Studies, Amsterdam) qui concerne huit pays. Cette enquête se propose d'analyser l'intégration des descendants d'immigrés turcs marocains ou ex-yougoslaves dans plusieurs villes européennes (Berlin, Frankfurt, Amsterdam, Rotterdam, Paris, Strasbourg, Vienne, Linz an der Donau, Bruxelles, Anvers, Madrid, Barcelone, Zurich, Basel). En France, l'objectif est d'interroger des descendants d'immigrés turcs (définition : né dans le pays d'au moins un parent originaire de Turquie), âgés de 18 à 35 ans, à Paris et à Strasbourg, ainsi qu'un groupe témoin du même âge, soit au total un échantillon de 900 enquêtés. Le questionnaire explore les itinéraires scolaires et professionnels, les parcours résidentiels, les relations sociales, la vie familiale, les pratiques linguistiques et les constructions identitaires des enquêtés.

A la suite d'un marché public, la réalisation de l'enquête a été confiée au bureau d'étude TEST. Le questionnaire commun à toutes les équipes a été traduit de l'anglais au français et adapté pour certaines idiosyncrasies françaises. Il a été mis sous CAPI en février 2007 et un pilote a été réalisé auprès de 35 descendants d'immigrés turcs et 36 "témoins" (descendants de natifs). Le protocole d'échantillonnage comporte une phase de sélection des personnes éligibles par screening téléphonique sur une liste de noms et adresses tirés dans la liste téléphonique "blanche" (annuaire électronique) sur la base d'une reconnaissance onomastique de noms à consonance turque. Cette extraction de noms dans l'annuaire a été effectuée par une agence allemande spécialisée. Le bilan du test montre un taux de reconnaissance extrêmement élevé et des taux de pénétrations plus satisfaisants qu'espéré. La collecte est réalisée en deux temps. La première phase s'est déroulée en mai-juin et la seconde phase est actuellement en cours. La fin de la collecte est prévue pour la mi-octobre avec remise des fichiers début novembre. Les analyses seront d'abord menées au niveau national et la remise des « Country report » à la fondation Volks Wagen qui a financé l'enquête est prévue pour février 2008. Les bases de données seront regroupées dès janvier 2008 pour constituer un fichier comparatif européen, ouvert à tous les membres du consortium. Le rapport consistant en la comparaison internationale des données sera produit à l'automne 2008

Systèmes de suivi démographique (SSD) en Afrique sub-saharienne (anciennement « observatoires »)

L'Ined poursuit son investissement sur les Systèmes de Suivi Démographique en Afrique sub-saharienne, plus précisément au Sénégal et au Mali (deux sites au Sénégal et un au Mali). Ces recherches ont en commun de suivre sur le long terme (depuis près de 20 ans) et exhaustivement des populations clairement délimitées (villages ou ensemble de villages). Plusieurs évolutions concernant les observatoires sénégalais ont déjà eu lieu depuis 2005 : modernisation de l'outil de gestion de la base de données, et utilisation de la cartographie comme outil d'aide à la collecte et mode de restitution à la population locale. En 2007 et 2008, un partenariat accru avec l'IRD sera recherché, les travaux de

valorisation des données devront être poursuivis, ainsi que ceux d'harmonisation entre les deux observatoires sénégalais. Pour le site des villages Bwa au Mali, se poursuit pour 2007 et 2008 un travail de numérisation des questionnaires et des généalogies, ainsi qu'une actualisation cartographique de la zone.

Observatoire National de la Mucoviscidose (ONM)

L'Ined a continué en 2007 à être l'opérateur de l'Observatoire National de la Mucoviscidose (ONM), en assurant la gestion et l'exploitation scientifique de la base de données sur les patients atteints par cette maladie, le promoteur de l'ONM étant l'association Vaincre la Mucoviscidose. Depuis début 2005, l'Ined a constitué une base de données longitudinales portant sur la période 1992-2004 regroupant au total plus de 5 000 patients. Par ailleurs, trois perspectives d'évolution de l'observatoire se dessinent : a) faire évoluer l'observatoire vers un registre (projet soutenu par l'Institut de veille sanitaire), b) faire évoluer les modes de collecte, en passant des questionnaires annuels papier à une collecte par internet grâce à des outils homogénéisés entre les différents centres de traitement de la mucoviscidose, c) et surtout externaliser la gestion de la collecte, prévue au premier janvier ou du moins au premier trimestre 2008.

Enquête Ined-CNAOP : Étude sur les mères de naissance qui demandent le secret de leur identité lors de leur accouchement (2007-2009)

Chaque année près de six cents femmes remettent leur enfant à la naissance en vue de son adoption. La plupart demandent le secret de leur accouchement et de leur identité, mais certaines établissent le lien de filiation. La loi du 22 janvier 2002 a prévu un dispositif d'accompagnement et d'information des femmes qui remettent leur enfant dès sa naissance. Un correspondant départemental du CNAOP (Conseil national pour l'accès aux origines personnelles) les invite à laisser leur identité, éventuellement sous pli fermé, et des renseignements relatifs à leur santé, à leurs origines (âge, nationalité et pays de résidence, situation familiale et rang de naissance de l'enfant, profession et/ou niveau d'études), les raisons et circonstances de la remise de l'enfant pour son adoption et des renseignements sur le père de naissance.

L'objectif de cette étude, réalisée en partenariat avec le CNAOP, est de cerner le profil de ces femmes à partir des renseignements qu'elles ont laissés. Les correspondants du CNAOP seront invités à remplir pour chaque accouchement survenu entre le 1/07/2007 et le 1/07/2009 un questionnaire totalement anonyme (ni nom, ni date, ni lieu), puis à le transmettre au Secrétariat général du CNAOP. Après avoir vérifié qu'il ne contient aucun élément identifiant, celui-ci le transmettra à l'Ined qui effectuera l'analyse des données.

L'étude sera limitée aux femmes qui ont été rencontrées par un correspondant du CNAOP et qui accepteront de laisser « ouvertement » des renseignements. Pour les femmes qui n'en auront pas laissé, les correspondants rempliront un court questionnaire reprenant les données administratives déjà recueillies sur la demande de secret et sur une éventuelle reprise ultérieure de l'enfant, afin que l'Ined puisse évaluer la représentativité de l'étude.

Enquête sur les décisions médicales de fin de vie en France

Une enquête, dénommée Eureld (European End-of-Life Decision), a été effectuée auprès de médecins, en 2002, dans six pays d'Europe – Belgique (Flandres), Danemark, Italie (quatre régions), Pays-Bas, Suède et Suisse- afin de préciser la fréquence et les caractéristiques des décisions médicales de fin de vie, c'est-à-dire des décisions susceptibles d'abréger la vie des patients. Selon les résultats de cette enquête, la mort a été précédée par au moins une décision médicale de fin de vie dans une proportion allant de 23% des décès en Italie à 51% en Suisse (cf. Population et Sociétés n° 430). Le présent projet vise à effectuer une enquête du même type en France. La mort concerne désormais massivement des personnes âgées, alors que, au début du XXe siècle, plus de la moitié des décès intervenaient avant 60 ans ; elle a lieu majoritairement à l'hôpital, alors qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale la plupart des décès avaient lieu au domicile; elle met un terme à un processus qui s'étale, de plus en plus souvent, sur des mois voire des années, avec l'importance prise par les maladies chroniques. En 2005, le vote de la loi 2005-370 du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie a tenté de répondre aux attentes de la population, confrontée à ce nouveau contexte de la mort et a mis en place un encadrement juridique de la fin de vie (Assemblée nationale, 2005).

Face à une situation complexe, source de débats auxquels la loi du 22 avril 2005 n'a pas mis fin, et qui est susceptible d'évoluer, il est important de faire un état des lieux concernant l'incidence des décisions médicales de fin de vie en France, et de pouvoir comparer la situation dans notre pays avec celle d'autres pays européens. L'idéal serait de pouvoir reproduire en France le même dispositif d'observation (même plan de sondage, même questionnaire) que dans les pays où l'enquête Eureld a déjà été effectuée. On peut toutefois présumer que des ajustements seront nécessaires, pour tenir compte,

notamment, de la législation française en matière de protection des données individuelles, et des modalités de l'observation statistique des décès.

La réalisation de cette enquête nécessite donc une phase exploratoire. L'année 2007 est consacrée à l'étude de faisabilité et de préparation de l'enquête, qui aurait lieu si possible en 2008.

Minorités et majorité dans la population française. Une enquête exploratoire à partir des représentations du nombre

Les débats actuels sur la définition et la mesure de la « diversité » de la population vivant en France portent, pour l'essentiel, sur la légitimité d'une telle démarche et sur les procédures susceptibles d'être mises en œuvre. Cette recherche s'inscrit dans ce champ de préoccupations. Dans quelle mesure perçoit-on aujourd'hui cette diversité en termes de populations « minoritaires » et « majoritaires » et quelles références fait-on à la dimension numérique dans les représentations que l'on peut avoir de ces populations ? Le questionnaire n'impose pas une définition de ce que pourraient être les phénomènes minoritaire et majoritaire en France mais incite les enquêtés à les décrire par touches successives fondées sur des appréciations numériques. Selon l'hypothèse retenue, les représentations numériques de ces phénomènes traduisent le processus de « cristallisation » des catégories utilisées et reflètent des normes, des valeurs et des stéréotypes. Cette enquête permettra aussi d'apprécier les opinions sur la légitimité, les démarches et les critères d'évaluation numérique des populations minoritaires.

Cette recherche qui a comporté, dans un premier temps, une analyse de la littérature disponible sur ce thème et une série d'entretiens semi-directifs s'appuie sur une enquête quantitative auprès d'un échantillon national représentatif de la population âgée de 20 à 70 ans. L'enquête sera réalisée par téléphone par un institut de sondage auprès de 4 000 personnes.

Enquêtes Evad, Enquête Daifi en partenariat avec l'Inserm

Les traitements de l'infertilité, en particulier la fécondation in vitro (FIV), se sont considérablement développés ces dernières années: 50 000 ponctions d'ovocytes réalisées chaque année en France (1,7% des naissances françaises), plus de 65 000 aux États-Unis. La pratique clinique de la FIV a fortement évolué grâce aux nombreuses recherches biomédicales menées depuis 30 ans. Cependant, très peu de travaux ont exploré cette question sous l'angle des individus et de leur parcours.

L'objectif de ces deux enquêtes est d'étudier le parcours des individus qui réalisent des FIV. Ce projet s'inscrit dans les thématiques de l'unité mixte Ined-Inserm et repose donc sur un partenariat entre ces deux instituts.

Le projet DAIFI explore le parcours médical des couples en FIV et le devenir post-FIV (à 6-8 ans) des couples ayant arrêté leur traitement par FIV sans avoir obtenu de naissance.

Le projet EVAD s'inscrit dans un large projet d'étude des couples ayant obtenu une naissance par FIV afin d'étudier le devenir de ces familles, entre autre en termes de développement et de santé de l'enfant conçu par FIV.

Le pilote de l'étude DAIFI a été réalisé en 2006 (sur 524 couples ayant arrêté la FIV en 1998 ou 2000) et le protocole a été largement révisé (une nouvelle version a été déposée au CCTIRS et à la CNIL durant l'été 2007 et est en cours d'examen). L'étude finale sera réalisée en 2007-2008 et impliquera un partenariat avec une dizaine de centres de FIV en France.

EVAD est basé sur un recrutement en maternités de femmes venant d'accoucher. Cette étude comporte deux volets réalisés respectivement en 2006 et 2007. Les 400 familles incluses en 2006 ont été réinterrogées à 1 an (début 2007). Le suivi de l'ensemble des familles (400 de 2006 et 200 de 2007) se poursuivra en 2008.

Présentation de l'enquête quantitative du projet ExH « Excisions et handicap »

Le projet ExH est mené par l'Ined en collaboration avec l'Université Paris 1 qui en assure la responsabilité scientifique. Il est soutenu par l'ANR, la Direction Générale de la Santé et l'Ined. Il se propose de mesurer les conséquences des mutilations sexuelles féminines en terme de santé et de vécu pour les femmes concernées en abordant cette question dans la perspective du handicap. Qu'elles soient excisées avant d'arriver en France, ou lors de séjours dans leur pays d'origine, de nombreuses femmes et jeunes filles issues de l'immigration africaine vivent aujourd'hui en France en étant excisées. Les conséquences d'une telle mutilation sont importantes même si elles sont encore relativement mal mesurées. La mise au point récente d'une technique de chirurgie réparatrice a rendu nécessaire l'évaluation de la demande potentielle émanant des femmes concernées afin de mettre en place des politiques de santé publique adaptées.

L'enquête ExH est donc menée auprès de femmes excisées, enquêtées lors de leur passage dans une structure de santé reproductive. Elle s'interroge sur les conséquences de cette mutilation sur leur santé gynécologique et génésique en particulier, et plus généralement dans leur vie sexuelle et familiale. On cherche aussi à identifier dans quelles situations la chirurgie réparatrice pourrait constituer une ressource pour une partie des femmes concernées. La méthodologie mise en œuvre est de type enquête quantitative sociodémographique, menée au sein de différentes structures de santé. On interroge 3 000 femmes (1 000 femmes excisées et 2 000 femmes témoins) dans 5 régions. La collecte se déroule entre avril 2007- juin 2008.

Suivi des travaux du Moyen terme 2004-2008

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Enquête « Générations et genre » (GGs-France), <i>devenue</i> Etude des Relations familiales et intergénérationnelles (ERFI)	INED	1 ^e vague : achevée 2 ^e vague : prévue pour 2008	Prévu pour 3 vagues : 2005, 2008, 2011
Etude sur l'adoption	INED	Achevée	
Projet d'enquête « Les secondes générations » <i>devenue</i> The integration of the European Second generation (TIES)	INED	En cours Test en 2007-10-10 Collecte en cours	Programme Institute for Migration and Ethnic Studies, IMES-Amsterdam sur 8 pays
Enquête « Contexte de la sexualité en France »	INED INSERM	Achevée	Suite de l'enquête ACSF 1992
Projet d'enquête « Processus d'intégration des nouvelles générations d'immigrés et de leurs descendants » <i>devenu</i> Trajectoires et origines (TeO)	INED INSEE	En cours (Tests 2007-2008 Collecte prévue pour 2008)	
Réflexion sur un panel d'enfants <i>devenue</i> Etude longitudinale française depuis l'enfance (ELFE)	INED INSERM DREES, INSEE InVS...	En cours (Test : 2007-2008 1 ^e collecte prévue pour 2009)	
Enquête Famille et employeurs (EFE)*	INED INSEE	Achevée	En deux volets : auprès des ménages ; auprès des employeurs

* Cette enquête ne figurait pas dans le tableau des programmes prévus à moyen terme qui accompagnait le programme pour 2006 (mars 2005) mais nous la signalons, vu l'avis d'opportunité et de conformité qu'elle a obtenue.

POUR MEMOIRE : Enquêtes ne figurant pas dans le programme à moyen terme 2004-2008, mais qui font partie du programme pour 2008

A. Suivis et observatoires

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Systèmes de suivi démographique (SSD) en Afrique sub-saharienne	INED	En cours	
Observatoire national de la Mucoviscidose (ONM)	INED	En cours ; prochaine externalisation de la gestion de la collecte	Promoteur de l'ONM : association Vaincre la Mucoviscidose

B. Nouvelles enquêtes en cours (sans demande d'avis d'opportunité et de conformité)

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Enquête sur l'usage des langues vivantes dans la recherche publique en France (ELVIRE)	INED	En cours	En partenariat avec le DEPS (Ministère de la culture)
Circulation internationale et développement local au Sénégal (MAFE)	INED IPDSR ANSD	En cours	
Enquête sur la formation des couples dans les années 2000	INED	En préparation	
Etude sur les mères de naissance qui demandent le secret de leur identité lors de leur accouchement	INED CNAOP	En cours	
Enquête sur les décisions médicales de fin de vie en France	INED	En préparation	Selon l'enquête European End-of-Life Decision (Eureld)
Minorités et majorité dans la population française. Une enquête exploratoire à partir des représentations du nombre	INED Université René Descartes	En préparation	
Enquêtes EVAD, enquête DAIFI	INED INSERM	En cours	
Enquête Excisions et handicap (ExH)	INED Université Paris 1	En cours	

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Département des études, de la prospective et des statistiques

2. Travaux nouveaux pour 2008

2.1. Enquêtes nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an :

L'insertion professionnelle des étudiants des écoles supérieures artistiques

Le thème de l'adéquation Emploi/formation sera abordé dans le cadre d'une convention CEREQ/Ministère de la Culture qui prévoit un suivi sur échantillonnage des sortants des établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel dans l'enquête nationale du CEREQ « génération 2004 ».

L'objectif est de mesurer le taux d'insertion des étudiants interrogés trois ans après leur sortie et d'apprécier l'adéquation entre l'emploi occupé et la formation suivie ; de disposer de ces données pour l'ensemble des champs artistiques ; de situer l'insertion des jeunes formés dans les établissements artistiques et culturels par rapport à celle des jeunes tous secteurs confondus.

Enquête sur les pratiques culturelles des Français

Dix ans après la dernière enquête « Pratiques culturelles des Français », il apparaît nécessaire de disposer d'une nouvelle photographie générale des pratiques et consommations culturelles pour apprécier l'ampleur et la nature des mutations à l'œuvre à l'échelle de la population française.

La réalisation d'une nouvelle enquête nationale devra poursuivre un double objectif :

- fournir des éléments de comparaison avec les résultats des quatre enquêtes antérieures pour mesurer l'évolution des taux de pratique des activités culturelles « traditionnelles » (proportion de Français de 15 ans et plus ayant fréquenté au cours des douze derniers mois les différents types d'équipements, ayant lu un livre, etc.) et préciser le profil des publics concernés
- prendre en compte les « nouvelles » formes d'accès à l'art et à la culture et les nouveaux supports (chaînes du câble et satellite, DVD, internet, ...), offrir une description complète de leurs usages mais aussi développer la partie du questionnaire relative aux pratiques amateur et faire évoluer en tant que besoin les catégories de genres de films, de musiques, ...

Le nouveau dispositif à construire devra donc à la fois assurer la continuité avec les enquêtes précédentes et permettre dans les années à venir un suivi des comportements ou usages « nouveaux ».

Les références mutuelles des français, allemands et italiens

Malgré un nombre important et croissant d'initiatives internationales et supranationales, privées ou publiques, visant à rapprocher les uns des autres les peuples d'Europe, ceux-ci se connaissent encore peu ou mal. Il existe sans doute une conscience culturelle commune et/ou un inconscient collectif mais qu'en est-il de la connaissance objective que les peuples ont les uns des autres, de la production intellectuelle et artistique de l'autre, de leurs différences.

L'enquête envisagée porte sur les connaissances que les Italiens ont de la culture de leurs voisins Allemands et Français. Il s'agit d'une enquête par sondage auprès d'un échantillon de 1 500 individus âgés de 15 ans et plus.

Enquête sur les dépenses culturelles des collectivités locales.

Une réflexion est en cours pour rénover les travaux sur les dépenses culturelles des collectivités locales. Ces travaux auprès des communes, intercommunalités, départements et régions ont pour objectif de connaître les dépenses des collectivités locales dans le domaine culturel et leur évolution. Ils visent à évaluer les dépenses culturelles par habitant et le poids relatif de ces dépenses dans les budgets locaux. Les dépenses sont habituellement ventilées par nature (dépenses de fonctionnement et d'investissement, dépenses de personnel, dépenses directes et subventions) et par domaine culturel (actions et services visant à conserver et valoriser les patrimoines, à favoriser la production artistique, à promouvoir l'enseignement, la sensibilisation et les pratiques via l'accès aux médias culturels et l'animation culturelle...).

2.3. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Mise en œuvre d'un référentiel d'acteurs culturels. À l'occasion de la mise en place du Schéma directeur des systèmes d'information du ministère, le DEPS a relancé le projet de Répertoire des acteurs culturels par l'actualisation d'une première étude réalisée en 2001. Il s'agit de créer le référentiel du SDSI, constitué d'un noyau d'informations (Siret, Siren, identifiants culture,...) qui permettent l'interopérabilité des applications transversales et métiers, et donc, la production de données cohérentes et homogènes, mais aussi de constituer un répertoire des acteurs culturels, susceptible de constituer des bases d'enquêtes.

Exploitation d'enquêtes Industrie, Commerce et Services de l'INSEE pour développer la connaissance économique des industries culturelles et de communication et approfondir le premier travail réalisé en 2006.

Réalisation d'un *Pocketbook* d'Eurostat sur les statistiques de la culture et de la communication en Europe (34 pays). Il s'agit d'une commande d'Eurostat au DEPS, suite à un appel d'offre. L'objectif est d'établir un état des lieux des statistiques culturelles au niveau européen et de publier dans un Pocket Book, les données comparables disponibles. Cet état des lieux devra permettre à Eurostat de définir un futur programme de travail sur les statistiques culturelles.

3. Opérations répétitives

Production annuelle de l'ensemble des données statistiques de cadrage sur l'emploi culturel et les professions de la culture

Cette production est réalisée à partir de l'exploitation et de l'analyse des grandes sources statistiques nationales publiques, voire de sources professionnelles, notamment, la production annuelle de données sur le spectacle grâce à la coordination technique assurée par le DEPS, des travaux de la *Commission permanente sur l'Emploi du Conseil national des professions du spectacle* (CNPS). Sont concernées :

- l'Enquête Emploi de l'INSEE (exploitation annuelle) ;
- les Déclarations Annuelles des Données Sociales (DADS) de l'INSEE (première exploitation par le DEPS en 2007 puis exploitation annuelle) ;
- le Recensement de la population (dernière exploitation sur les données de 1999)
- les données de plusieurs sources spécifiques au spectacle : la Caisse des congés spectacles (intermittents) ; *Unedic* (intermittents indemnisés par l'Assurance chômage) ; *Audiens* (intermittents et permanents cotisant au régime des retraites du spectacle) ; l'*ANPE* culture-spectacle (demandeurs d'emploi dans les métiers du spectacle) ; *Afdas* (salariés des entreprises du spectacle ayant bénéficié d'une formation).
- les données de la Maison des artistes et de l'Agessa .

Suivi statistique annuel de l'enseignement supérieur artistique

Il s'agit d'un état des lieux annuel par discipline des effectifs d'élèves et des diplômés. Ce suivi est assuré en collaboration avec le ministère de l'Éducation.

Suivi statistique annuel de l'enseignement spécialisé

Ce suivi est réalisé en ce qui concerne l'enseignement dispensé dans les établissements contrôlés de musique, de danse et de théâtre. Ce suivi comporte deux volets : un volet concerne les effectifs d'élèves et d'enseignants ; un autre concerne le financement de ces écoles.

Exploitation en continu de nombreuses sources administratives et professionnelles

Ces sources couvrent les différentes activités du champ culturel. Les données correspondantes sont intégrées dans la Base de données de statistiques culturelles. Celle-ci est notamment utilisée pour la réalisation de l'Annuaire statistique de la culture : *Chiffres-clés*.

5 - Aspects particuliers du programme 2008

5.1. Travaux régionaux et locaux

Une étude, conduite en 2006 pour la définition d'outils méthodologiques pour l'observation culturelle en région, avait pour objectif de donner un cadre cohérent aux pratiques d'observation culturelle en région et de définir les contours d'une mission d'observation pour les DRAC. Les outils méthodologiques,

présentés sous la forme de quatre fiches techniques (principes d'organisation et de fonctionnement de l'observation, emplois culturels, publics de la culture et interventions publiques), ont été élaborés dans le cadre d'un groupe de travail composé de représentants de six DRAC, du Département de l'action territoriale (DAG) et du Département des études, de la prospective et des statistiques. Elle fait l'objet en 2007 d'un travail d'accompagnement auprès des DDRAC pour la mise en des préconisations méthodologiques sur le thème de l'emploi culturel.

6. Diffusion des travaux : liste des publications

Chiffres-clés - Statistiques de la Culture (2007) en vente à la Documentation française

Dans la collection **Questions de culture** en vente à la Documentation française

La gratuité des musées et des monuments côté publics. A. Gombault, C. Petr et alii, (2007).

Regards sur l'édition 1. Les petits éditeurs. Situation et perspectives. Bernard Legendre et Corinne Abensour. (2007)

Regards sur l'édition 2 . Les nouveaux éditeurs 1988 - 2005. Bernard Legendre et Corinne Abensour. (2007)

Dans la collection **Culture Chiffres**

Tendances de l'emploi dans le spectacle. 2007 - 1

Le nombre de musiciens « Rmistes ». 2007 - 2

L'enseignement spécialisé de la musique, de la danse et de l'art dramatique en 2005 - 2006. 2007 - 3

Dans la collection **Etudes**

Regards sur les petits éditeurs. 2007 - 1

Dans la collection **Culture prospective**

Musique enregistrée et numérique : grands scénarios d'évolution de la filière. 2007 - 1

Goût pour les jeux vidéo, goût pour le sport, deux activités liées chez les adolescents. 2007 - 2

Approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques. 2007 - 3

Dans la collection **Culture Méthode**

Les premiers principes de l'analyse d'impact économique local d'une activité culturelle. 2007 - 1

7. Suivi des travaux du moyen terme 2004-2008

Le programme à moyen terme prévoyait l'approfondissement et la consolidation des acquis notamment dans le domaine des publics et des pratiques culturelles, de l'emploi et du financement de la culture. Pour chacun de ces thèmes, de nouveaux chantiers ont été ouverts, notamment, l'exploration de l'univers culturel des enfants, le développement d'une approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques, le lancement fin 2007 d'une nouvelle enquête pratiques culturelles des français, l'exploitation des DADS, l'exploitation des fichiers administratifs du spectacle, la réalisation d'une enquête sur le financement de la culture par les collectivités territoriales en 2005 et son renouvellement en 2007.

Le projet de répertoire des unités d'activités culturelles, futur répertoire associé à SIRENE a fait l'objet d'une étude de faisabilité. Sa mise en oeuvre est conditionnée à la nomination d'un chef de projet ministériel.

Au plan européen, le DEPS a maintenu son effort pour appuyer et initialiser le développement de la statistique culturelle. Il a été sélectionné par Eurostat sur appel d'offre, pour réaliser le premier annuaire européen de statistiques culturelles dont la publication est prévue pour le 4ème trimestre 2007.

**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES**
Direction centrale de la police judiciaire

1 - Exposé de synthèse

La statistique des crimes et délits, tenue par le ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, a pour objectif de dresser un état de la criminalité et de la délinquance apparentes, portées à la connaissance des services de police et des unités de gendarmerie. Ces informations permettent aux autorités chargées de l'ordre public et de la protection des personnes et des biens de localiser et de mesurer le phénomène criminel, d'en suivre l'évolution et de mettre en place des politiques publiques propres à y faire échec.

Mis en place en 1972, le système statistique a été modernisé une première fois en 1988, puis en 1995 à la suite des travaux menés par un groupe interministériel. Il repose sur une méthodologie unique de comptage des infractions composant la nomenclature statistique. Les règles édictées dans un guide de méthodologie statistique et les contrôles hiérarchiques effectués garantissent l'homogénéité et la fiabilité de la collecte effectuée par l'ensemble des services producteurs.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} juillet 1995, ce système permet une analyse mensuelle départementale de la criminalité et de la délinquance, grâce à la transmission par voie télématique à destination des échelons centraux, des statistiques établies en ce domaine par les services territoriaux de police et de gendarmerie.

La production de ces informations sera reconduite en 2008 pour répondre aux besoins de l'ensemble des autorités.

2 - Travaux nouveaux pour 2008

2.1. - Les enquêtes vraiment "nouvelles", les enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Néant

2.2. - Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2008

- Poursuite du plan national d'enrichissement visant à améliorer la qualité et l'exhaustivité des informations alimentant la base nationale du système de traitement des infractions constatées (S.T.I.C.), source de production d'indicateurs statistiques complémentaires aux résultats statistiques issus de l'état 4001, notamment ceux concernant les victimes, les lieux de commission d'infraction, les modes opératoires ou encore les objets.

- Poursuite des travaux de finalisation des fonctionnalités statistiques du projet d'application de recueil de la documentation opérationnelle et d'information statistique sur les enquêtes (A.R.D.O.I.S.E.), dispositif destiné à remplacer les applications existantes locales (S.T.I.C.-F.C.E. et Omega) de la police nationale pour la collecte des statistiques institutionnelles 4001 et opérationnelles sur la criminalité et la délinquance.

- Mise en œuvre du nouveau système d'information mutualisé (police/gendarmerie) sur lequel s'adosseront les nouvelles applications statistiques de la police nationale avec d'une part l'application « STATISTIC 4001 », serveur qui permettra de poursuivre la production des statistiques institutionnelles de la délinquance de la police nationale (état 4001) et d'autre part l'application « STATISTIC OP » qui fournira, à partir d'une base d'informations « anonymisées » des données visant notamment : le fait (nature d'infraction), les victimes (personnes physiques et morales, profession, nationalité, âge), les objets ainsi que les modes opératoires.

Ces nouveaux dispositifs statistiques découlent directement des travaux du S.T.I.C. phase III, et seront appelés à remplacer les outils actuels.

2.3. - Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2008

Néant

3 – Opérations répétitives

3.1. - Enquêtes

Néant

3.2. - Exploitation de fichiers administratifs

- Collecte, centralisation et exploitation des statistiques sur la criminalité et la délinquance constatées par les services de police et les unités de gendarmerie, à partir d'une transmission par voie télématique de fichiers statistiques départementaux dont la gestion est assurée informatiquement par la D.C.P.J. (service central d'étude de la délinquance).

L'article D8 du code de procédure pénale (décret n° 96.74 du 25 janvier 1996) stipule que « les services de police et les unités de gendarmerie adressent aux services relevant de la D.C.P.J. les renseignements relatifs à la délinquance et à la criminalité susceptibles d'être exploités dans un but de centralisation, de classification ou de diffusion (avis, fiches, statistiques) ».

- Production de la publication statistique annuelle « Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France » dont la diffusion est assurée par la Documentation Française (voir infra partie 6).

Les deux tomes de cette publication sont diffusés publiquement depuis 1999. Depuis l'édition 2004, parue en juillet 2005, ils ne font plus l'objet d'une vente publique mais d'une mise en ligne sur Internet à partir du site de la Documentation Française, au sein de la rubrique « bibliothèque des rapports publics », autorisant ainsi la consultation et le téléchargement libres et gratuits.

3.3. - Autres travaux

Néant

4 - Allègement de la charge statistique des entreprises

- Mobiliser davantage les sources administratives

Néant

- Alléger les enquêtes existantes

Néant

- Dématérialiser la collecte des informations

Néant

5 - Aspects particuliers du programme 2008

5.1. - Aspects "régionaux et locaux"

- Mise à jour des « tableaux économiques régionaux » : résultats statistiques 2006 sur la délinquance constatée dans les régions administratives et les départements français (destinataire : l'Institut national de la statistique et des études économiques -Insee).

- Mise à jour des « tableaux de l'économie française » et de « l'annuaire statistique de la France » pour les données 2006 sur la délinquance constatée (destinataire : Insee).

5.2. - Aspects "environnement"

Néant

5.3. - Aspects "européens"

Néant

6 - Diffusion des travaux

Rapport statistique annuel « Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France » (édition 2006 tomes 1 et 2) disponible au 1^{er} semestre 2007.

Depuis 1999, le second tome de cette publication présente des données statistiques départementales (faits constatés en 4 grandes catégories), détaillées par service de constatation (police nationale d'une part, gendarmerie nationale d'autre part) et infra départementales (chiffres en 107 index des circonscriptions de sécurité publique et des compagnies de gendarmerie).

Depuis l'année 2005, cette publication est mise à disposition libre et gratuite sur le site Internet de la Documentation Française à la rubrique « bibliothèque des rapports publics », cette nouvelle diffusion s'inscrivant dans la recommandation « *d'utiliser largement les possibilités de diffusion offertes par l'Internet et à ne recourir à des publications imprimées que lorsque la teneur particulière de l'ouvrage le justifie* », qui conclut la circulaire du Premier Ministre en date du 24 mars 2005 relative à la réalisation de produits éditoriaux par les administrations de l'État.

Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2006 - 2007

Néant

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Direction de la Vie Associative, de l'Emploi et des Formations
Mission des études, de l'observation et des statistiques

1 - Exposé de synthèse

La « mission des études, de l'observation et des statistiques » a un rôle traditionnel de service statistique ministériel dans le champ « jeunesse, sports et vie associative ». Cette orientation se traduit par un développement articulé autour de trois axes principaux : favoriser la cohérence des dispositifs statistiques au sein du ministère (direction centrale et services déconcentrés), développer le dialogue avec les acteurs de l'étude du sport, de la jeunesse et de la vie associative extérieurs au ministère, animer les travaux d'élaboration des comptes économiques du sport.

Sur le champ « statistique, études et évaluation », d'autres structures interviennent. Deux d'entre elles sont internes au ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative :

- l'Observatoire des activités physiques, des pratiques sportives et des métiers du sport (dépendant du CNAPS : Conseil National des Activités Physiques et Sportives), créé en juin 2001 et chargé d'un rapport annuel au parlement et au gouvernement sur le développement des activités physiques et sportives ;
- l'Observatoire national des métiers et de l'animation du sport (ONMAS) créé en mars 2002 auprès des ministres chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, et de la jeunesse et des sports, qui a pour mission « de conduire des enquêtes qualitatives et quantitatives en matière d'emploi et de formation dans le domaine des métiers de l'animation et du sport ».

Une troisième est une autorité administrative indépendante : Le Conseil de Prévention et de Lutte contre le Dopage (CPLD), créé par la loi n°99-223 du 23 mars 1999 relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage

Pour assurer son rôle, la mission statistique compte 7 personnes depuis le 1^{er} novembre 2005.

En 2008, sur les trois axes de développement de la mission, les opérations suivantes constitueront des priorités :

- cohérence des dispositifs statistiques : rationalisation du système d'information statistique des services déconcentrés ;
- développement des travaux dans les domaines de la jeunesse et de la vie associative ;
- comptes économiques du sport : budgets des clubs, définition du périmètre du domaine.

2 - Travaux nouveaux pour 2008

2.1. Coordination du Système d'information statistique des services déconcentrés

Les différents services centraux et déconcentrés du secteur jeunesse et sports du ministère produisent beaucoup d'informations statistiques ou d'études sur les domaines de compétence du ministère. Toutefois, ces informations sont rarement comparables et circulent dans de mauvaises conditions. Le ministère a donc décidé de mettre en œuvre un projet destiné à favoriser la coordination de ce système d'information interne, en harmonisant les méthodes, les outils, les nomenclatures, et en tant que de besoin, les objets d'étude.

Le pilotage de ce projet est assuré par un comité comprenant des représentants des services de l'administration centrale ainsi que l'ONMAS, des représentants des services déconcentrés (deux directions départementales : Charente maritime, Val de Marne, deux directions régionales : Centre, Ile de France), des représentants des établissements : Ecole Nationale d'Equitation, CREPS de Nancy. La maîtrise d'œuvre est assurée par la MEOS, en collaboration avec la Direction de la Vie Associative, de l'Emploi et des Formations.

Au cours de l'exercice 2007-2008, plusieurs chantiers entrant dans le développement du projet doivent être menés à bien :

- Harmonisation des nomenclatures gérées par le ministère;
- Formation de correspondants statistiques ;
- Mise en œuvre de conventions avec les services publics producteurs de données ;
- Coordination des enquêtes lancées en administration centrale auprès des services déconcentrés.

2.2 Investissement méthodologique pour l'élaboration d'indicateurs LOLF

Le ministère a fait le choix d'indicateurs de performance dont certains sont actuellement renseignés selon des méthodes largement insatisfaisantes. La mission statistique entreprend donc des travaux pour améliorer la qualité technique de ces indicateurs. L'un d'entre eux implique la connaissance d'un taux de licences sportives dans les ZUS.

2.3. Publication des « Chiffres-Clés de la Jeunesse »

Le ministère de la Santé, de la Jeunesse et des sports ayant vocation à contribuer à la coordination des actions interministérielles concernant la jeunesse, a jugé opportun de mettre en œuvre ce rôle en réalisant une publication de « Chiffres-Clés » de la jeunesse. Il en a confié le projet à la direction de la jeunesse et de l'éducation populaire et à la MEOS.

En l'état actuel du projet, les thèmes suivants ont été retenus : démographie, éducation – formation, santé, emploi – revenus, logement, vie sociale, culture, sport, loisir, consommation, comparaisons internationales.

Un tel projet ne peut voir le jour qu'avec la collaboration de l'INSEE et de nombreux ministères : éducation, santé, travail, culture, logement, justice, intérieur. Après une réunion de lancement du projet, la méthode retenue prévoit que le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative soit chargé de prendre les contacts nécessaires à l'élaboration du document avec les différents participants au projet, et qu'il coordonne l'ensemble des travaux.

Différents mouvements de personnel ont retardé la mise en place de ce projet initialement prévu pour l'année 2007.

2.4. Amélioration du suivi de l'emploi sportif

L'amélioration du suivi de l'emploi sportif se poursuivra avec l'exploitation des résultats de l'enquête génération 2004 du CEREQ, dans laquelle un échantillon spécifique a été constitué pour suivre les trajectoires professionnelles des diplômés du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative. L'enquête est réalisée par le CEREQ en 2007. Les fichiers seront disponibles au début de l'année 2008.

2.5. Mise en œuvre d'une base historique sur les licences sportives

Une série historique (de 1949 à 1999) a été constituée sur les statistiques des licences sportives. Il s'agit désormais de consolider ces travaux en mettant en place une base de données unique qui regroupera ces données historiques et les données récentes. Cette base devrait devenir outil de gestion de « l'enquête licences » et outil de diffusion.

2.6. Relations Internationales

Participation à un Groupe de Travail, présidé par la Commission Européenne, sur le thème de l'économie du sport. La constitution de ce groupe a été décidée lors d'une réunion des directeurs des sports de l'Union en mars 2006 à Vienne. Il est constitué de neuf pays. Ses objectifs sont principalement la délimitation du périmètre de l'économie du sport, l'élaboration du cadre d'un compte satellite et celle d'un cahier des charges de transmission et de stockage des données concernées. Au cours de l'année 2007 la délimitation du périmètre de l'économie du sport a été définie.

2.7 Enquête Associations 2005 avec le CNRS

La MEOS a participé pour la deuxième fois au financement d'une enquête réalisée par le CNRS en 2005 sur un échantillon de 8 000 structures associatives. Les résultats en seront disponibles au cours de l'année 2007 et les premières exploitations pourront être réalisées. C'est la troisième occurrence de cette enquête. Elle permettra donc, en particulier, de commencer à disposer de données d'évolution qui seront particulièrement analysées.

3 - Opérations répétitives

3.1 Le recensement des licences sportives

Chaque année, les fédérations sportives (olympiques, non olympiques, multisports) sont interrogées sur le nombre de licences délivrées, leur nature, le sexe, l'âge des licenciés et la répartition territoriale de ces licences. Cette source statistique fournit une estimation annuelle de la pratique sportive « institutionnelle ».

3.2 La fréquentation des centres de vacances

L'exploitation annuelle des documents administratifs envoyés aux DDJS pour l'organisation des centres de vacances a été rénovée en 2000. Les résultats sur l'exercice N sont disponibles à l'été N+1. Une étude comparative 2000 – 2006 est prévue.

3.3 Les diplômes professionnels ou non délivrés par le ministère

Les diplômes sportifs ou d'animation, qui comportent pour certains un grand nombre de spécialités, sont délivrés par les directeurs régionaux. Les résultats sur les diplômes font l'objet d'un recensement annuel auprès des DRJS.

3.4 Les emplois jeunes du champ « Jeunesse et sports »

Une exploitation d'un extrait du fichier CNASEA / DARES transmis trimestriellement par la DARES permet de repérer les catégories d'employeurs, la nature des contrats et le profil des bénéficiaires dans le champ « jeunesse et sports » tel qu'il a été défini par l'instance d'évaluation. Cette exploitation est en phase d'achèvement.

3.5 Les CAE, CAV dans le champ « Jeunesse et sports »

Une exploitation d'un extrait du fichier CNASEA / DARES transmis trimestriellement par la DARES permet de repérer les caractéristiques des employeurs, la nature des contrats et le profil des bénéficiaires dans le cadre du dispositif prévu par le plan de cohésion sociale.

3.6 Estimation de la dépense « sportive »

L'estimation de la dépense sportive nécessite d'évaluer précisément la consommation des ménages, et les dépenses des administrations publiques. Une partie des données nécessaires à l'établissement des résultats (consommation des ménages, balance commerciale, résultats des entreprises de sport) est fournie par l'INSEE dans le cadre d'une convention annuelle.

4 - Allègement de la charge statistique des entreprises

Les travaux sur l'élaboration des indicateurs LOLF sont susceptibles d'alléger la charge statistique sur les fédérations sportives.

5 - Aspects particuliers du programme 2008

5.1 - Aspects régionaux et locaux

Le projet de rationalisation du système d'information statistique des services déconcentrés aura, à terme, une incidence sur la mise à disposition de données régionales et locales.

5.2 - Aspects environnement

sans objet actuellement.

La demande est forte sur le domaine « sports de nature et environnement ».

5.3 - Aspects européens

Une attention toute particulière sera portée aux travaux sur le compte satellite du sport au sein du groupe de travail présidé par la Commission Européenne.

6. Liste des publications

Deux publications de type ouvrage sont envisagées pour 2008 :

- Séries longues des licences sportives ;
- Résultats de l'enquête génération 2004.

Publications régulières :

6 à 8 numéros de Stat-Info qui est désormais en régime de croisière

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Deux opérations étaient prévues au programme moyen terme 2004-2008 :

- le couplage des collectes d'information sur les licences sportives avec la négociation des conventions d'objectifs fédérations-Etat,
- le recensement des équipements sportifs.

Les deux opérations ont été réalisées. Toutefois, pour le recensement des équipements sportifs, le lien avec le répertoire des équipements n'a pas encore été établi.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Sous-direction de la statistique, des études et de la documentation

1. Exposé de synthèse

La programmation statistique du ministère de la Justice est arrêtée par le Conseil de la Statistique et des Études de ce ministère. Elle suit un calendrier différé par rapport à celui du CNIS : la programmation 2008 ne sera arrêtée définitivement qu'après la tenue du Conseil de la Statistique et des Études qui devrait se réunir à l'automne 2007.

La réforme de 1993 a assigné trois finalités à la statistique de la Justice :

- 1/ mesurer l'activité des juridictions ;
- 2/ mesurer l'impact des textes nouveaux ;
- 3/ observer certains faits de société à travers le prisme justice.

Ces finalités sont toujours d'actualité. Il apparaît même que la deuxième d'entre elles - mesurer l'impact des textes nouveaux - a sollicité considérablement le système statistique depuis quelques années, particulièrement en 2005 et 2006.

Le nouveau contexte de la LOLF et du pilotage

La nécessité de produire des *indicateurs statistiques pour la LOLF* et pour le *pilotage* des juridictions a conduit à réorienter la construction du dispositif d'information statistique.

- 1/ poursuivre la modernisation du dispositif en privilégiant l'adaptation aux nouvelles demandes nées de la *LOLF* et du *contrôle de gestion* ;
- 2/ mettre en place un *système rapide de collecte et de traitement* adapté au suivi conjoncturel de l'activité ou à la montée en charge de nouvelles procédures ;
- 3/ mettre *rapidement l'information à disposition* des utilisateurs dans une forme qui permet à ceux-ci de la traiter selon leurs besoins propres.

Ces nouvelles perspectives imposent une organisation beaucoup plus centralisée des systèmes d'information.

Les enquêtes de suivi auprès des justiciables

Le Conseil de la Statistique du 4 novembre 2004 a demandé à la Sous direction de la Statistique, des Études et de la Documentation (SDSED) de mettre en place un système d'enquêtes auprès des justiciables afin de mesurer l'efficacité et le bon fonctionnement des actions judiciaires, ainsi que la satisfaction des usagers.

La première enquête, réalisée en 2006, concernait les victimes d'infractions délictuelles qui, au cours de l'année précédente, avaient obtenu une réponse pénale : jugement, classement sans suite après rappel à la loi, classement sans suite après mise en œuvre d'une autre procédure alternative aux poursuites. Cette enquête a été renouvelée en 2007 et le sera probablement en 2008. L'enquête est réalisée par la société TNS SOFRES au moyen d'entretiens téléphoniques auprès de 5 000 individus. Elle s'articule autour d'un questionnaire abordant trois aspects qui constituent autant de phases du processus judiciaire : les premiers contacts de la victime avec l'institution judiciaire ou ses représentants ; la procédure suivie jusqu'à la décision finale du parquet ou du tribunal correctionnel ; les suites de la décision et les conditions d'indemnisations de la victime.

Il est aussi prévu de construire des indicateurs de qualité et d'efficacité du programme « Justice judiciaire » à partir de ces enquêtes.

1.1 Statistique des mineurs

Le dispositif statistique concernant la justice des mineurs comprend plusieurs volets :

Les tableaux de bord d'activité ont pour objectif de suivre synthétiquement l'activité, en s'appuyant sur des concepts et des pratiques homogènes d'une juridiction à l'autre. Ces tableaux de bord constituent également aujourd'hui le seul outil qui permette de suivre l'application de certains aspects des nouveaux textes législatifs comme la mise en place de nouvelles sanctions éducatives. Ils nécessitent donc d'être constamment adaptés aux différentes évolutions.

Une nouvelle version des tableaux de bord (23 tableaux) va être déployée totalement avant l'été 2007. Elle prend en compte les évolutions apportées par la loi d'adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité (LAJEC) et des indicateurs de contrôle de gestion. A la mi-mars, elle était déjà installée dans 146 tribunaux pour enfants sur 150. La collecte des données de l'année 2006 sera réalisée dans cette version des tableaux de bord.

Un groupe de travail interdirectionnel statuera sur les aménagements et l'éventuel enrichissement de ces tableaux de bord pour prendre en compte la loi relative à la prévention de la délinquance et la loi réformant la protection de l'enfance de février 2007. Selon les conclusions du groupe, il faudra envisager la mise en œuvre d'une nouvelle version des tableaux de bord avant fin 2007.

Le **panel des mineurs suivis en justice** est un outil statistique qui stocke, pour un échantillon de mineurs, la mémoire des événements judiciaires (pénaux ou civils) survenant au fur et à mesure qu'ils se produisent, tant au parquet que dans les tribunaux pour enfants. Le panel suit les mineurs jusqu'à ce qu'ils aient atteint leur majorité.

Le panel a été mobilisé pour calculer un indicateur LOLF PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) sur la réitération dans la minorité des jeunes pris en charge au pénal, ainsi que pour analyser la réitération des mineurs ayant bénéficié d'une mesure alternative aux poursuites. Une étude sur le thème « Mineurs délinquants : anciens mineurs en danger » sera réalisée en 2007.

L'intégration dans le panel des données issues du logiciel micro-pénale (équipant plusieurs parquets mineurs de province et représentant 40% des affaires des parquets Mineurs) sera opérationnelle courant 2007. Également courant 2007, un enrichissement des extractions (pour prendre en compte les deux lois de février 2007, citées ci-dessus) devra être réalisé.

Le logiciel actuel des tribunaux pour enfants (WINEURS) va être remplacé progressivement en 2007-2008 par le futur logiciel pénal **CASSIOPEE** et par le logiciel de suivi de l'application des peines (**APPI**).

1.2. Statistique civile

Le répertoire général civil

Le projet de réforme de la statistique civile a été mis en chantier en 1998. Il s'est appuyé sur le logiciel de gestion des procédures civiles, le Répertoire Général Civil (RGC). L'évolution de la statistique civile est donc tributaire de la refonte du RGC. Celle-ci est basée sur la couverture exhaustive des procédures civiles, la tenue des instructions à jour et de nouvelles nomenclatures des affaires civiles et des décisions. Malheureusement, le passage des juridictions au nouveau RGC a été très souvent retardé.

Le passage au nouveau RGC a été effectif pour les conseils de prud'hommes au 1^{er} janvier 2003 et pour les TGI au 1^{er} janvier 2004. Compte tenu des travaux à faire sur les logiciels des cours et des tribunaux d'instance, **il est raisonnable de proposer que les cours d'appel passent le 1^{er} janvier 2009 au nouveau RGC et les tribunaux d'instance au 1^{er} janvier 2010.** Cependant, ces délais qui semblent tardifs ne pourront être tenus que si les moyens suffisants y sont consacrés par chaque unité concernée.

Les tableaux de bord civils

La restitution tardive aux juridictions de l'information statistique traditionnelle a conduit la Chancellerie, dans le cadre du projet de réforme de la statistique civile, à concevoir un outil statistique rapide et uniforme pour l'ensemble des juridictions, fruit d'une étroite collaboration avec les juridictions. La mise en place de cet outil et sa généralisation ont été souvent retardées. Le module statistique est maintenant opérationnel sur l'ensemble des cours d'appel, des TGI et des conseils de prud'hommes. Outre la formation initiale dispensée par la SDSED, son appropriation a nécessité de la part des juridictions un investissement initial important : mise à jour de la base afin d'obtenir des statistiques fiables, apprentissage des concepts statistiques, compréhension de l'architecture des différents tableaux.

Si la majorité des compteurs demandés au titre de la mise en place de la LOLF ou du contrôle de gestion étaient disponibles pour les cours d'appel, les TGI et les conseils de prud'hommes à travers les tableaux de bord, quelques adaptations (réalisées en 2005) ont été nécessaires afin de pouvoir les renseigner tous.

Plus complexe à développer pour les tribunaux d'instance du fait de la présence d'un logiciel spécifique à chaque domaine d'affaire (civil, tutelles mineurs, etc.), le module statistique « STATI » est maintenant opérationnel. **L'implantation du logiciel STATI a été réalisée en 2006** mais des problèmes de fiabilité des chiffres sont apparus et n'ont pas été encore complètement résolus. Aussi, la collecte des chiffres par la SDSED, à partir des tableaux STATI, ne pourra commencer qu'en 2008.

1.3. Statistique pénale

L'infocentre statistique de CASSIOPEE

L'arrivée prochaine de CASSIOPEE ouvre à la statistique des horizons prometteurs. Une base centralisée simplifiera le travail des statisticiens. Il est désormais envisageable de construire un véritable infocentre pénal sur les TGI concernés. Seconde conséquence, les adaptations de l'application à la gestion ou à la statistique deviendront plus aisées et plus rapides, à l'image de ce qui se fait sur la NCP. Une application intégrée englobera l'activité du parquet, l'instruction, les mineurs, le tribunal correctionnel et l'exécution des peines. Le modèle de données CASSIOPEE, à l'image de celui de la NCP, permettra un suivi des affaires, des personnes, des infractions et des peines. Il sera ainsi possible d'établir des statistiques par affaire, par auteur ou par victime.

Ces avantages montrent l'importance de cette réalisation pour l'avenir de la statistique pénale, laquelle repose principalement aujourd'hui sur des dispositifs anciens, pauvres, peu fiables et non évolutifs.

L'infocentre doit impérativement être réalisé en 2007 pour être implanté dans les TGI en 2008.

2. Travaux nouveaux pour 2008

Statistique des mineurs

- Tests et recette des tableaux de bord dans l'infocentre statistique Cassiopée ; recette du module d'extraction panel à partir de Cassiopée.
- Adaptation des tableaux de bord et du panel au nouveau logiciel APPI, en ayant pour objectif une stabilité de la définition de chaque variable.

Statistique civile

Préparation de la mise en place du nouveau répertoire général civil dans les Cours d'Appel qui devra être effective au 1^{er} janvier 2009 ; dans les Tribunaux d'Instance qui devra être effective au 1^{er} janvier 2010 ; pour les juridictions à compétence commerciale, la date n'a pas encore été fixée.

Statistique de l'aide juridictionnelle

Mise en place du tableau de bord de l'aide juridictionnelle dans les Bureaux d'Aide Juridictionnelle qui devra être effective début 2008.

Statistique pénale

- Élaboration en 2006 du Cahier des charges de l'infocentre statistique, lié à la nouvelle application de gestion CASSIOPEE. Cet Infocentre sera mis en place en 2007-2008. Les tests et la recette de l'infocentre statistique (tableaux et écrans Business Object) auront lieu en 2008.
- Mise en place du module statistique des Cours d'appel lié à l'application de gestion Logicwin. Il s'agit d'une dizaine de tableaux relatifs aux affaires nouvelles, aux affaires terminées et aux affaires en cours.

Enquête auprès des justiciables

La première enquête auprès de 5 000 victimes de délit dont l'affaire a été traitée par la justice a été collectée en mars et avril 2006 sur un champ incomplet ; les résultats ont été livrés en juin 2006. Cette enquête sera reconduite en 2007 et en 2008 mais cette fois la base de sondage reposera sur l'ensemble des bases affaires (y compris les affaires des grands TGI de province).

3. Opérations répétitives

La liste des opérations statistiques permanentes conduites au ministère de la Justice est la suivante :

Direction des Affaires Civiles et du Sceau : Statistiques sur la profession d'avocat

Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

Gestion Automatisée des Mesures confiées aux Établissements du secteur public (GAME)
Statistiques des Mesures confiées au secteur associatif habilité

Direction de l'Administration Pénitentiaire

Statistique mensuelle et trimestrielle sur la population pénitentiaire
Statistique d'activité des Juges d'application des peines et des services de probation et d'insertion professionnelle

Direction de l'Administration Générale et de l'Équipement (S/D SED)

Dispositifs civils

Répertoire général civil : affaires détaillées, registres
 Tableaux de bord et de suivi détaillé des affaires des cours d'appel, TGI et Conseils de Prud'homme
 Répertoire des tribunaux de commerce : affaires détaillées, registres
 TASS, tribunaux, et cours régionales des pensions
 Acquisitions de la nationalité française
 PACS
 Conciliateurs de Justice
 Enquêtes sur les associations de médiation civile
 Réparation des détentions provisoires à tort

Dispositifs pénaux

Cadres du Parquet
 Prototype d'infocentre national NCP
 Casier Judiciaire National
 Répertoire de l'instruction
 Activité des associations d'aide aux victimes, d'alternatives aux poursuites et de contrôle judiciaire
 Délégués et médiateurs du Procureur
 CRPC, activité du JLD et des JIRS (enquête électronique dite Perben II)

Autres dispositifs permanents

Indicateurs trimestriels d'Activité (dans les domaines civil, pénal et mineurs)
 Répertoire de l'Aide Juridictionnelle
 Tableaux de bord mineurs
 Panel des Mineurs
 Activité des maisons de justice et du droit et des antennes de justice

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet en ce qui concerne le Ministère de la justice

5. Aspects particuliers du programme 2008**5.3. Aspects « européens »****Eurostat**

Au 1^{er} semestre 2006, un plan d'action de l'Union européenne concernant ***l'élaboration d'une stratégie de mesure de la délinquance et de la justice pénale*** a été mis au point. Pour mettre en œuvre ce plan d'action, deux instances sont créées :

- 1 – un ***groupe expert*** (auprès de la DG JLS) sur les besoins politiques en matière d'information sur la délinquance et la justice pénale,
- 2 – un ***groupe de travail statistique*** sur la délinquance et la justice pénale qui comprend des représentants des systèmes statistiques des États membres.

La SDSED représente la France au groupe de travail. Cette représentation est désormais facilitée par le fait que le ministère de la Justice participe à l'enquête de victimation dont l'OND et l'INSEE sont à l'origine.

Dans ce cadre, Eurostat a mis en place une task force « Statistics on crime, victimisation and criminal justice ». La SDSED y représente la France. Le but de la task force est de proposer aux pays membres des variables harmonisées pour des enquêtes de victimation, d'établir des séries statistiques sur la délinquance et de suivre des études sur des types de délinquance qui intéressent la DG Justice, liberté, sécurité de la Commission européenne.

Conseil de l'Europe

Le Conseil de l'Europe a créé une commission européenne pour l'évaluation de la Justice (CEPEJ) dont une des tâches est l'élaboration et l'exploitation d'un questionnaire adressé aux pays membres sur la justice : données statistiques et informations sur l'organisation et la procédure judiciaire. La SDSED est fortement impliquée dans la réponse à la partie statistique du questionnaire. En 2006, la collecte a porté sur l'année 2004 ; en 2007, le questionnaire de l'enquête portant sur l'année 2006 sera revu pour une collecte lancée fin 2007.

6. Diffusion des travaux

6.1. Direction de la Protection Judiciaire et de Jeunesse

Bilans statistiques annuels de l'activité des établissements du secteur public et des établissements et services du secteur habilité justice.

6.2. Direction de l'Administration Pénitentiaire

- Statistique mensuelle de la population détenue
- Statistique trimestrielle de la population détenue
- Chiffres-clés de l'administration pénitentiaire
- Rapport annuel de l'administration pénitentiaire (et ses "tirés à part")
- Cahiers de démographie pénitentiaire :
- "Travaux et documents"

6.3. Direction des affaires civiles et du sceau

- Statistiques sur la profession d'avocat

6.4. Direction de l'Administration Générale et de l'Équipement (S/D SED)

7. Suivi des travaux du moyen terme 2004-2008

Les perspectives à moyen terme 2004 – 2008 de la SDSED comprenaient :

- 1 – la poursuite de la réforme des outils statistiques sur l'activité des juridictions fondée sur l'obtention des statistiques à partir des outils de gestion ;
- 2 – l'évolution des outils statistiques pour répondre aux besoins de la LOLF ;
- 3 – la mesure de certains thèmes de la politique judiciaire (mise en place de la justice de proximité, effectivité des décisions de justice, efficacité de la réponse pénale, aide aux victimes) ;
- 4 – la mesure du fonctionnement et de la sécurité des établissements pénitentiaires ;
- 5 – La mesure de la satisfaction des justiciables.

La plupart des objectifs ont été ou seront atteints. Certains objectifs ont été atteints ou le seront plus lentement que prévu en raison des retards pris par la modernisation des outils de gestion. La mise en place des enquêtes par questionnaire électronique – non prévue en 2003 lors de l'établissement des perspectives moyen terme – a permis de développer considérablement l'utilisation des outils statistiques mis en place pour servir le pilotage des juridictions. La statistique d'activité des juridictions qui était exclusivement annuelle jusqu'en 2003, produit désormais un grand nombre d'indicateurs trimestriels. Enfin, aucun outil statistique n'a été mis en place sur les établissements pénitentiaires faute de moyens et de demandes explicites.

Poursuite de la réforme des outils statistiques sur l'activité des juridictions fondée sur l'obtention des statistiques à partir des outils de gestion

Le passage au nouveau registre général civil a été effectif pour les conseils de prud'hommes au 1^{er} janvier 2003 et pour les TGI au 1^{er} janvier 2004 mais pour les cours d'appel et les tribunaux d'instance, le calendrier demandé au conseil de 2004 (1^{er} janvier 2006 pour les cours et 1^{er} janvier 2007 pour les tribunaux d'instance) n'a pas pu être respecté. Compte tenu des travaux à faire sur les logiciels des cours et des tribunaux d'instance, il est raisonnable de proposer que les cours d'appel passent le 1^{er} janvier 2008 au nouveau RGC et les tribunaux d'instance au 1^{er} janvier 2009. Cependant, ces délais qui semblent tardifs ne pourront être tenus que si les moyens suffisants y sont consacrés par chaque unité concernée.

Les nouvelles nomenclatures d'affaires civiles ont été implantées dans tous les logiciels et en dernier lieu dans ceux des tribunaux d'instance en 2005 sans attendre le passage au nouveau RGC, conformément à ce que le conseil de la statistique et des études de 2004 avait demandé.

Dans le domaine pénal, la création et la mise en place du futur logiciel de gestion CASSIOPÉE ont pris du retard ; la mise en place est prévue pour 2008. La définition des besoins et la rédaction du cahier des charges de l'infocentre statistique a lieu en 2006 pour une réalisation en 2007.

Évolution des outils statistiques pour répondre aux besoins de la LOLF

Les outils statistiques à disposition des juridictions ont été modifiés en 2005 (juridictions civiles) ou le seront en 2006 (juridictions pour mineurs) pour permettre d'obtenir les indicateurs de la LOLF ainsi que

ceux du contrôle de gestion définis en 2004 par un groupe de travail de l'inspection générale des services judiciaires.

Pour répondre au Garde des Sceaux souhaitant disposer d'indicateurs trimestriels sur l'activité civile et pénale des juridictions, la SDSED a mis en place en 2004 une enquête par questionnaire électronique fournissant chaque trimestre un cadrage statistique. Cette enquête produit une information, disponible six semaines après la fin du trimestre, sur l'activité civile des cours d'appel, des TGI et des conseils de prud'hommes, ainsi que sur l'activité des parquets et des tribunaux pour enfants. Les cinq questionnaires d'origine ont été modifiés à partir du troisième trimestre 2005 pour recueillir des informations liées à la LOLF et au contrôle de gestion.

Mesure de certains thèmes de la politique judiciaire (mise en place de la justice de proximité, effectivité des décisions de justice, efficacité de la réponse pénale, aide aux victimes)

Des outils statistiques permanents ont été mis en place ou des enquêtes réalisées pour mesurer des thèmes de politique judiciaire. Des enquêtes mensuelles et trimestrielles par questionnaire électronique permettent de suivre le développement de la justice de proximité et des juridictions interrégionales spécialisées. Une enquête a été réalisée avec la direction des affaires criminelles et des grâces pour mesurer le taux d'exécution des peines et un dispositif permanent de suivi a été mis en place sur les juridictions de la région parisienne dont le logiciel de gestion des affaires pénales le permet. Concernant l'efficacité de la réponse pénale, une exploitation statistique annuelle du Casier judiciaire permet d'obtenir un suivi de la récidive. Par ailleurs, le panel des mineurs suivis en justice qui doit permettre une analyse détaillée des parcours judiciaires des mineurs sera disponible pour des premières études en juin 2006. Enfin, le développement des statistiques sur l'aide aux victimes sera accompli en 2007, par la mise à disposition des associations d'un logiciel de gestion permettant l'envoi à la statistique de fichiers détaillés plutôt que de simples compteurs.

Satisfaction des justiciables

Le projet est de doter le ministère d'un système d'enquêtes régulières auprès des justiciables de manière à disposer d'indicateurs servant à évaluer la qualité et l'efficacité de la Justice. Ce projet a été recommandé par le Conseil de la statistique de 2004. Ces enquêtes poursuivent trois objectifs : renseigner certains indicateurs sur la satisfaction et la compréhension des usagers concernant la procédure et la décision, repérer les points à améliorer et connaître les suites effectives des décisions de justice.

La première enquête, conçue avec la direction des affaires criminelles et des grâces et le service de l'accès au droit, concerne les victimes de délits pénaux auxquels une réponse pénale a été donnée. Elle a été collectée en mars 2006 et sera reconduite annuellement.

Une série d'enquêtes pourrait également être conçue et réalisée dans le domaine civil sur un type d'affaires concernant une population assez vaste si la sous-direction obtient les moyens humains de mener ces enquêtes et si elle trouve un accord sur un type d'affaires avec la direction des affaires civiles et du sceau.

Annexe :

Paru ou à paraître en 2007

Publications nationales

Chiffres clés de la justice (données 2006)

Annuaire statistique de la justice 2001-2005

Données locales – L'activité judiciaire en 2006

Données locales – L'activité commerciale en 2006

Données locales – L'aide juridictionnelle en 2006

Données locales - Les condamnations en 2006

Données locales – Les associations d'aide aux victimes, de contrôle judiciaire, de médiations familiales et lieux de rencontre en 2006

Données locales – L'activité des conciliateurs en 2006

Données locales – L'activité judiciaire pénale en 2006

Infostat justice

Évaluation de l'activité des juridictions en 2006

Les femmes en prison

Les caractéristiques des pacsés

Les contentieux de l'autorité parentale dans les procédures de divorce

L'accompagnement des victimes d'infraction : avocat et associations d'aide aux victimes

Les mesures de suivi socio judiciaire

Les contentieux de l'autorité parentale pour les enfants naturels

Les condamnations de personnes morales

Rapports d'étude internes

Les condamnations prononcées en 2005

L'activité des maisons de justice et du droit en 2006

Les décisions statuant sur l'autorité parentale (après divorce et enfants naturels)

Procédures alternatives et mineurs délinquants

Réitération et récidive des mineurs condamnés

L'accompagnement des victimes : avocat et associations d'aide aux victimes

La perception de la justice par les victimes d'infraction selon le type de procédure

Caractéristiques des personnes pacsées et durée des pacs

Les décisions des cours d'assises d'appel

A paraître en 2008

Publications nationales

Chiffres clés de la justice (données 2007)

Annuaire statistique de la justice 2002-2006

Données locales – L'activité judiciaire en 2007

Données locales – L'activité commerciale en 2007

Données locales – L'aide juridictionnelle en 2007

Données locales - Les condamnations en 2007

Données locales – Les associations d'aide aux victimes, de contrôle judiciaire, de médiations familiales et lieux de rencontre en 2007

Données locales – L'activité des conciliateurs en 2007

Données locales – L'activité judiciaire pénale en 2007

Études

La durée des procédures d'injonction de payer

Incidence de la réforme du divorce en matière d'aide juridictionnelle

Mineurs en danger-Mineurs délinquants

Les décisions des Commissions d'indemnisation des victimes

Les décisions d'adoption en France et à l'étranger

L'activité civile des Parquets

Les ordonnances de référés ordonnant l'éviction d'un conjoint violent

Les expertises dans les affaires avec l'aide juridictionnelle

Les recours contre les décisions des CIVI

INSTITUT NATIONAL DES HAUTES ÉTUDES DE SÉCURITÉ OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA DÉLINQUANCE - OND

1. Exposé de synthèse

L'observatoire national de la délinquance (OND) est un département de l'institut national des hautes études de sécurité (INHES), établissement public administratif, sous tutelle du ministère de l'Intérieur. L'OND est dirigé par un conseil d'orientation indépendant composé de près de 30 membres (élus, représentants de l'administration ou du secteur privé, de chercheurs et d'universitaires). Le conseil d'orientation a été installé en novembre 2003.

Le décret du 29 juillet 2004 précise les missions de l'observatoire national de la délinquance :

1. Recueillir les données statistiques relatives à la délinquance auprès de tous les départements ministériels et organismes publics ou privés ayant à connaître directement ou indirectement des faits ou des situations d'atteintes aux personnes ou aux biens ;
2. Exploiter les données recueillies en procédant notamment aux analyses globales ou spécifiques de la délinquance ;
3. Communiquer les conclusions qu'inspirent ces analyses aux ministres intéressés et aux partenaires de l'observatoire ;
4. Assurer la mise en cohérence des indicateurs, de la collecte et de l'analyse des données ;
5. Faciliter les échanges avec d'autres observatoires, en particulier l'Observatoire des zones urbaines sensibles ;
6. Animer un réseau de correspondants ;
7. Organiser la communication au public de ces données.

L'observatoire national de la délinquance est le destinataire de nombreuses données statistiques de nature administrative relatives à des faits de délinquance. Il s'agit en tout premier lieu de l'état 4001, tableau récapitulatif des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie. Il est complété des données d'activité répressive de l'ensemble des autres services de l'État habilités à constater des infractions : l'inspection du travail, les douanes, l'administration fiscale ou encore la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. L'état 4001 n'est pas la seule source sur l'activité des services de police et des unités de gendarmerie : l'observatoire reçoit aussi des informations sur les déclarations à la main courante, sur les contraventions enregistrées et sur les infractions à la sécurité routière.

L'OND demande aussi à chaque administration ou organisme représentatif de lui fournir des statistiques sur les agressions contre les personnels et dans certains cas contre les biens. Cela concerne les professions de policier, de gendarme, d'agent de l'administration pénitentiaire, de pompier, d'inspecteur du travail, d'agent des douanes, d'agent de la direction générale des impôts, d'agent de l'Éducation nationale, d'agent des transports publics, de médecin ou encore de pharmacien.

Pour compléter les statistiques administratives sur la délinquance, l'OND finance et développe avec l'INSEE un programme d'enquête annuelle de victimation. Il s'agit d'enquête en face à face menée par l'INSEE dont l'objectif principal est de demander à un échantillon aléatoire de ménages et d'individus s'il a été victime de vols, de dégradations de biens ou d'agressions au cours d'une période donnée. Cela permet d'estimer la proportion de victimes et le nombre de faits subis, qu'ils aient ou non été suivis d'une plainte. Ces enquêtes offrent aussi la possibilité d'évaluer le taux de plaintes selon la nature des atteintes et mesurer leurs évolutions dans le temps.

Les résultats des enquêtes sont comparés aux statistiques extraites des bases de données administratives. Cette démarche qui s'inscrit dans ce que l'observatoire appelle une approche « multi sources » est la seule à même de rendre compte des évolutions des différents phénomènes de délinquance.

Dans son avis sur les programmes statistiques 2006, le CNIS a précisé dans le chapitre consacré aux statistiques sociales :

« Le Conseil salue les efforts réalisés par l'Observatoire national de la délinquance en vue d'améliorer les statistiques publiques sur l'insécurité et la délinquance. Il encourage en particulier les travaux qui permettront de mieux connaître la nature et la localisation des agressions et les caractéristiques des victimes et des personnes mises en cause à partir des fichiers opérationnels de la police et de la gendarmerie ; il se félicite d'autre part de la mise en place d'enquêtes de victimation pour mieux appréhender le sentiment d'insécurité, les profils des victimes et la réalité de la criminalité sur le territoire national. ».

À la demande du ministre d'État, ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, il appartient, depuis février 2006, à l'observatoire national de la délinquance de publier mensuellement les statistiques sur les faits constatés par les services de police et les unités de gendarmerie. L'observatoire national de la délinquance a donc travaillé sur des projets de communiqués mensuels en tenant compte de deux axes principaux : une présentation non plus en fonction d'un chiffre unique mais des trois indicateurs de l'OND et une analyse de l'évolution, non plus en comparant un mois d'une année avec le mois de l'année précédente mais sur 12 mois glissants. L'activité des services (garde à vue, élucidation, infractions révélées par l'action des services) reste de la compétence du ministère de l'Intérieur.

De même, en janvier 2007, et ce pour la première fois, l'Observatoire national de la délinquance a établi aux côtés du ministère de l'Intérieur le bilan annuel des statistiques des faits constatés par les services de police et les unités de gendarmerie en 2006. En janvier 2006, le ministère de l'intérieur avait diffusé les chiffres relatifs à 2005 puis l'observatoire avait publié en mars 2006 plusieurs articles exploitant ces données dans son deuxième rapport annuel. En 2007, une publication et une présentation communes ont eu lieu avec une répartition des rôles identiques à celle du bulletin mensuel : les statistiques sur les faits constatés ont été diffusées par l'OND selon le modèle défini dans ses propres travaux et les statistiques sur l'activité des services ont été présentées par la police et la gendarmerie nationales.

La date de publication du rapport annuel de l'OND prévu en 2007 ne sera pas la même que lors des deux années précédentes. Le transfert à l'OND de la première publication des chiffres sur les faits constatés en 2006 n'offrirait plus de données inédites pour le mois de mars comme ce fut le cas en 2005 et 2006 avec les faits constatés en 2004 et 2005. L'OND publiera son 3^e rapport annuel à l'automne 2007. Les données disponibles concernant l'année 2006 seront bien plus nombreuses à cette période de l'année, à commencer par les premiers résultats de l'enquête de victimation 2007 sur les atteintes subies en 2006. L'OND pourra alors proposer des approches multi sources plus nombreuses que dans les deux premiers rapports annuels.

Après avoir mis en place son dispositif d'enquête annuelle de victimation en 2007, l'OND souhaite améliorer la connaissance de la délinquance enregistrée à partir de l'exploitation des données administratives. Cela se traduira par plus d'analyse fine du contenu des procédures, soit à l'aide d'outils existant ou en cours d'élaboration au ministère de l'intérieur, soit par accès direct à la source (les procédures « papier »).

L'OND va poursuivre en 2008 sa politique d'accès aux statistiques sur les faits constatés sous forme simplifiée comme c'est déjà le cas avec ses premiers tableaux de bords.

2. Travaux nouveaux pour 2008

2.1. Enquêtes

L'enquête « cadre de vie et sécurité » dans sa forme nouvelle de 2007 sera reconduite en 2008 (voir opérations répétitives). Cela signifie que le module sur les violences sensibles sera à nouveau posé.

2.2. Exploitations nouvelles de fichiers administratifs pour 2008

L'observatoire national de la délinquance souhaite développer des outils d'analyse fine des procédures transmises par la police et la gendarmerie au procureur de la République. Il existe trois moyens d'accéder à ces informations :

- Exploiter les bases administratives existantes : il s'agit d'extraire du STIC de la police nationale et de la base nationale des statistiques de la délinquance de la gendarmerie des données sur le lieu de commission des faits, la date et l'heure, le profil détaillé des victimes et des mis en cause.

- Extraire des statistiques des nouvelles bases de données qui seront mises en place courant 2008 : Les objectifs visés sont les mêmes que pour les bases existantes. Le travail de l'OND consistera à étudier la faisabilité de la mise en place de passerelles de transmission de données fines sur les faits, les victimes et les personnes mis en cause.

- Étudier directement les procédures : Les bases administratives ne contiennent pas (ou pas encore) certains éléments de contexte sur les infractions enregistrées : il peut s'agir d'informations sur le déroulement des faits (mode opératoire des vols par exemple), sur les éventuelles relations entre la victime et son auteur (pour les coups et blessures notamment). Lorsque cela s'avère nécessaire, comme c'est le cas aujourd'hui pour comprendre la nature des violences physiques non crapuleuses (voir exemple ci-dessous), l'OND proposera une étude par exploitation de fiche de saisie des procédures « papier ».

Le nombre de coups et blessures volontaires à caractère délictueux enregistrés par la police et la gendarmerie augmente régulièrement depuis plusieurs années. L'observatoire souhaite réunir toutes les informations statistiques anonymisées disponibles dans les bases de données de la police et de la gendarmerie afin de mieux comprendre ce phénomène. Il s'agirait notamment d'en savoir plus sur les victimes (âge, sexe, lieu d'habitation ...), les faits (date, heure, lieu de commission ...) et les personnes mises en cause. Les données nécessaires proviendraient d'extractions statistiques de STIC (système de traitement des infractions constatées) de la police nationale ou de la base nationale de la délinquance de la gendarmerie. Un échantillon de plaintes pour ce type d'infraction est en cours d'analyse afin de mieux connaître le contexte (relation entre l'auteur de faits et la victime, motif de la dispute, antécédents, ...) dans lequel surviennent ces violences.

3. Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

L'INSEE mènera à la demande de l'OND la deuxième enquête du nouveau dispositif d'enquête annuelle de victimation en janvier et février 2008 pour lequel l'interinformation statistiques sociales a émis un avis d'opportunité favorable le 7 novembre 2005. Cette enquête intitulée « cadre de vie et sécurité », dont la première édition s'est déroulée en janvier et février 2007, se distingue des enquêtes précédentes qui étaient associées au dispositif des enquêtes PCV. Il ne s'agit plus d'un questionnaire général suivi d'une partie variable spécialisée mais d'un questionnaire entièrement consacré aux questions de sécurité dans la vie quotidienne des personnes enquêtées. Il s'agit à la fois de savoir les faits dont les personnes ont été victimes en 2006 et en 2007 et de mesurer leurs opinions sur leur sécurité personnelle et celle de leur quartier.

La question des violences physiques interpersonnelles est traitée en détail en distinguant les vols avec violences des autres violences, en séparant les violences physiques des violences verbales et en s'intéressant explicitement aux violences sexuelles et violences intra familiales. Pour ces deux derniers thèmes, qui peuvent être qualifiés de sensibles, les enquêtés sont interrogés à travers un enregistrement audio diffusé par casque et ils doivent répondre eux-mêmes aux questions sur un clavier d'ordinateur portable.

L'objectif est d'interroger plus de 15 000 ménages sachant que l'échantillon tiré comporte plus de 20 000 fiches adresses. Au sein de chaque ménage, un questionnaire ménage serait posé puis une personne de 14 ans ou plus serait amenée à répondre au questionnaire individuel. Si celle-ci a entre 18 ans et 75 ans le questionnaire audio sur les violences sensibles lui sera proposé.

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

En 2008, l'observatoire exploitera les données de l'état 4001 sur l'année 2007, cela impliquera une mise à jour des analyses sur les faits constatés pour les quatre indicateurs de l'OND (atteintes aux biens, atteintes volontaires à l'intégrité physique, escroqueries et infractions économiques et financières et infractions révélées par l'action des services) et pour les personnes mises en cause selon les 3 distinctions existantes mineurs/majeurs, hommes/femmes et français/étrangers.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

L'observatoire poursuivra la déclinaison de ses travaux et en particulier de ses tableaux de bord au niveau régional et départemental, départements ultramarins inclus.

5.2. Aspects « environnement »

Sans objet

5.3. Aspects « européens »

L'observatoire prévoit des études comparatives avec les pays de l'union européenne (à commencer par les pays ayant un système de collecte comparable comme l'Angleterre), sur les infractions qui le permettent (voir l'exemple des vols dans le *Grand angle* n°11 publié en mai 2007).

6. Diffusion des travaux

Le quatrième rapport annuel sera publié en novembre 2008. Il contiendra une mise à jour des études déjà présentes dans le troisième rapport annuel et des articles sur les nouveaux thèmes d'études. Une partie de ces derniers sera traitée dans les publications de type « Grand Angle », dans des articles plus longs et orientés sur les questions de méthodes « Résultats et méthodes » ou encore dans les collections « Repères » ou « Tableaux de bord ».

7. Suivi des travaux du moyen terme 2004-2008

L'OND n'avait pas établi de programme pour le moyen terme 2004-2008.

ANNEXE

Liste des publications diffusées effectivement en 2006-2007

Articles parus en 2006

Bulletin mensuel de l'OND et son extension géographique

Grand angle n°5 « À Paris en 2004, 42 % des personnes mises en cause pour atteintes volontaires à l'intégrité physique ont entre 19 et 30 ans. 15 % sont des mineurs »

2^e rapport annuel

Grand angle n°6 « EN 2005, les étrangers représentent 13,7 % des mis en cause pour atteintes aux biens et 14,2 % des mis en cause pour atteintes volontaires à l'intégrité physique (hors vols) »

Grand angle N°7 « Faits constatés en 2005 : d'importantes disparités entre les régions métropolitaines »

Grand angle n°8 « Faits constatés d'atteintes aux biens et de violences dans les DOM-TOM en 2005 »

Repères n°1 à n°4 « Les personnes mises en cause au 1^{er} semestre 2006 pour atteintes aux biens, atteintes volontaires à l'intégrité physique, escroqueries et infractions économiques et financières et infractions révélées par l'action des services »

Résultats et méthodes n°6 « Cartographie départementale des atteintes volontaires à l'intégrité physique en 2005 »

Tableaux de bord n°1 à n°3 « Les évolutions régionales 1996/2005 des atteintes aux biens, des atteintes volontaires à l'intégrité physique, des escroqueries et infractions économiques et financières »

Tableau de bord n°4 « L'évolution des mineurs mis en cause pour atteintes aux biens et pour atteintes volontaires à l'intégrité physique en 2006 »

Grand angle n°9 « 18,7 % des ménages déclarent avoir été victimes d'atteintes aux biens en 2005 »

Grand angle n°10 « Les résultats de l'enquête de victimation 2006 »

Articles parus en 2007

Bulletin annuel de la délinquance et de la criminalité enregistrées en 2006

Synthèse du bilan annuel 2006

Bilan annuel 2006 de la criminalité et de la délinquance enregistrées et de l'activité des forces de l'ordre

Zoom sur les violences crapuleuses et non crapuleuses

Extension géographique du bulletin annuel sur les atteintes aux biens et les atteintes volontaires à l'intégrité physique en France métropolitaine et dans les DOM-TOM (1/2)

Extension géographique du bulletin annuel sur la main courante informatisée, la main courante de la préfecture de Police et les contraventions dressées par la gendarmerie nationale (2/2)

État 4001 et victimation

Les résultats de l'enquête de victimation 2006 (rappel)

Repères n°5 « Les personnes mises en cause en 2006 »

Grand angle n°11 « En 2006, le nombre de vols constatés par habitants se situe à 33,7 pour 1000, soit son niveau plus bas depuis 1988 »

Résultats & Méthodes n°8 « Cartographie départementale des atteintes aux biens en 2006 »

Repères n°8 « Les Femmes mises en cause en 2006 »

Rapport annuel 2007 (novembre 2007)

Les projets 2008

Les violences physiques non crapuleuses (étude de la préfecture de la Police)

Délinquance à Paris : origine et destinations des auteurs

Les mis en cause dans les DOM en 2006

Le rapport faits constatés/faits élucidés

Les crimes et délits enregistrés dans les transports publics d'Ile de France

Etude sur les violences sexuelles

La victimation dans les transports publics

Extraits de programmes statistiques 2008
présentés à d'autres formations du CNIS

(Pour information)

	page
Formation Éducation, formation	52
Formation Emploi, revenus	53
Formation Santé, protection sociale	54
Formation Urbanisme, équipement, logement	56

Formation Éducation, formation

Ministère de l'éducation nationale Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP)

Panel de collégiens entrant en sixième en 2007

Ce nouveau panel du second degré a pour objectif principal de **décrire et d'expliquer les carrières et performances scolaires des élèves depuis l'entrée en sixième jusqu'à la fin de la formation initiale.**

Plus précisément, le panel 2007 permettra :

- de **suivre de manière précise et détaillée les cheminements des élèves de l'échantillon au collège et au lycée, puis dans l'enseignement supérieur.** Le rendement du système éducatif pourra être ainsi apprécié au travers de mesures comme la proportion d'élèves parvenant sans redoubler aux différents niveaux de formation, le nombre d'années mis pour les atteindre ou encore le niveau d'acquis cognitifs ou socio-cognitifs atteint à certaines étapes du cursus scolaire. L'observation des élèves de la cohorte dans les premières années de l'insertion professionnelle permettra à plus long terme d'apprécier le rendement du système éducatif sur le marché du travail.

- de **mesurer l'égalité des chances devant l'enseignement.** Grâce aux informations recueillies sur la famille des élèves et les caractéristiques des écoles qu'ils fréquentent, le panel d'élèves recruté en 2007 permettra de mieux comprendre les inégalités de trajectoires et de performances scolaires. En particulier, il rendra possible une mesure fine des disparités sociales de réussite à tous les niveaux d'enseignement. Il permettra aussi d'éclairer la manière dont se développent les inégalités sociales, en faisant le partage entre ce qui relève des caractéristiques individuelles et ce qui tient au contexte d'enseignement.

- **d'évaluer la manière dont l'école participe à l'intégration des enfants d'immigrés.** Les panels sont aujourd'hui la seule source statistique qui permet d'étudier les enfants d'immigrés *stricto sensu*, c'est-à-dire les élèves dont les parents sont nés étrangers à l'étranger. Les événements de l'automne 2005 comme les études déjà réalisées sur ce sujet mettent en évidence la nécessité d'approfondir notre connaissance de cette population scolaire, en bénéficiant notamment d'une enquête aux effectifs suffisants pour permettre de distinguer les élèves selon le pays d'origine de leur famille.

Formation Emploi, revenus

Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité
Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)

- Sous direction Emploi et Marché du Travail

Plusieurs évolutions importantes sont inscrites pour 2008 et en particulier à la demande de nos partenaires, plusieurs travaux seront engagés sur le thème du vieillissement et de la gestion des âges : suivi des seniors en CDD, enquête sur les préretraites d'entreprises, enquête sur les modalités de départ en retraite.

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)
Département Prix à la consommation, ressources, conditions de vie des ménages
Division Revenus et patrimoine des ménages

Le dispositif SRCV (Statistiques sur les ressources et les conditions de vie), commandité par Eurostat et mis en place en 2004, se poursuivra en 2008 avec la collecte annuelle en mai-juin. Il s'agira là de la 5^{ème} vague de ce dispositif organisé autour d'un panel. Il connaîtra à cette occasion, sous réserve de l'accord de la Cnil, une refonte dans deux directions. Il s'agira d'abord d'assurer une plus grande cohérence entre source de référence sur la distribution de revenus, l'enquête revenus fiscaux, et données sur les revenus disponibles dans le panel SRCV. Cette problématique a été longuement évoquée dans le cadre du groupe de travail du Cnis sur les niveaux de vie et les inégalités sociales. Le deuxième axe de la refonte vise à collecter au travers du dispositif une liste supplémentaire d'indicateurs sociaux portant sur les conditions de vie des ménages, sans pour autant augmenter la charge de collecte. Le temps de questionnement consacré aux indicateurs supplémentaires sera limité à celui qui aura pu être dégagé dans le cadre des appariements. La refonte du dispositif SRCV parachève ainsi la refonte des enquêtes permanentes sur les conditions de vie. Elle répond à un souci de rationalisation des enquêtes sur ces thèmes.

Dans le cadre du dispositif SRCV, un questionnaire thématique variable (dit « module secondaire ») est en outre ajouté chaque année au dispositif. Le module secondaire de l'enquête 2008 portera sur le surendettement et l'exclusion financière. Il permettra de mesurer l'impact de l'endettement ou de l'exclusion financière dans les différentes dimensions de l'enquête : revenus, emploi, conditions de vie. Le module secondaire associé à l'enquête 2009 devrait porter sur les privations matérielles. Le règlement européen correspondant devrait être disponible début 2008.

Formation Santé, protection sociale

CNAF - Caisse nationale des allocations familiales

- Opérations nouvelles :

- Opérations répétitives :

SOURCE	PERIODICITE	OBSERVATIONS
<i>Fichier des allocataires :</i> . Bénéficiaires des prestations légales . Bénéficiaires du RMI . Bénéficiaires des prestations logement	Mars/Juin/septembre/ décembre	
<i>Bénéficiaires de l'aide au foyer</i>	Décembre	Enquête interne auprès des travailleurs sociaux des CAF
<i>Fichiers de paye</i>	Décembre	
<i>Questionnaire Formation</i>	Décembre	Enquête interne auprès des CAF
<i>Questionnaire Suivi de la démarche stratégique</i>	Décembre	Enquête interne auprès des CAF
<i>Traitement des Balances mensuelles (comptables) simplifiées</i>	Mensuel	Traitement et consolidation des données CNAF et des régimes spéciaux
<i>Statistiques financières d'action sociale</i>	Décembre	
<i>Échantillon national des allocataires</i>	Annuel	
<i>Panel national des allocataires</i>	Annuel	
<i>Statistiques Formation professionnelle allocataires</i>	Décembre	Exploitation déclaration fiscale 2483

Institut de recherche et de documentation en économie de la santé (IRDES)

L'IRDES sera impliqué dans la réalisation de deux enquêtes périodiques :

- L'enquête Santé Protection Sociale (ESPS), réalisée annuellement par l'IRDES de 1989 à 1998, tous les deux ans depuis, recueillera des données sur la santé, la consommation de soins, la couverture maladie, le statut économique et social et comportera aussi des questionnements spécifiques. Elle sera appariée aux données de remboursement des trois grands régimes de l'assurance maladie et possède une dimension longitudinale.
- L'enquête sur la protection sociale complémentaire dans les entreprises. Cette enquête reprend une enquête réalisée par l'Irdes fin 2003, laquelle a apporté de premiers éléments de connaissance sur la couverture maladie complémentaire proposée par les entreprises à leurs salariés.

Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité

Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

L'éclairage de nouveaux phénomènes sociaux ainsi qu'une connaissance plus complète des publics et des comportements font régulièrement l'objet de demandes importantes de la part de nos interlocuteurs.

Un effort particulier sera porté en 2008, sur :

- *l'hébergement en établissement* des personnes âgées, avec notamment la publication des résultats d'une enquête réalisée en 2007 auprès des résidents et de leurs familles et une étude sur les facteurs d'entrée en établissement et la qualité de prise en charge. La réalisation de l'enquête auprès des gestionnaires des établissements de personnes âgées (EHPA 2007) aura lieu en 2008. Une enquête sur les *services des soins infirmiers à domicile* sera également menée ;
 - *l'évolution des emplois de l'aide à domicile* avec une enquête auprès des intervenants (dans le cadre de structures mandataires, prestataires ou d'emplois directs par des particuliers) travaillant au domicile de personnes « fragilisées » (personnes âgées, handicapées...);
 - *les trajectoires et l'insertion des nouveaux migrants avec l'exploitation de l'enquête sur les primo arrivants en France réalisée en 2006(1ere vague) et 2007 (2e vague) ;*
 - *les bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle (CMU) sur le modèle des enquêtes réalisées par la DREES en 2000 et 2003 ;*
 - *la qualité de vie des patients atteints de maladies cardio-vasculaires ;*
- ...

Formation Urbanisme, équipement, logement

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) Département Prix à la consommation, ressources, conditions de vie des ménages Division Logement

L'indice des loyers entre dans la composition de l'indice des prix à la consommation avec un poids de 6 %. L'Insee calcul l'indice des loyers à partir des données qu'il collecte auprès de ménages locataires dans le cadre de l'enquête trimestrielle « Loyers et charges ». Pour améliorer la précision de l'indice et réduire les frais de collecte, on cherchera à récupérer les données de loyer déjà collectées par d'autres organismes, dans le secteur privé comme dans le secteur social.

Dans le parc privé, les contacts pris avec l'Observatoire des Loyers à Paris (OLAP) sont à cet égard encourageants. Les travaux menés sur un échantillon de leur base de données depuis le quatrième trimestre 2006 donnent des résultats comparables à ceux de l'enquête Loyers et charges. Les travaux en vue de la trimestrialisation des données débuteront au quatrième trimestre 2007. Des contacts ont été pris avec l'Union Nationale de la Propriété Immobilière (UNPI), qui a d'ores et déjà constitué un observatoire des loyers du parc privé, à partir des données qu'elle collecte auprès de ses adhérents, de gros bailleurs ou d'administrateurs de biens (FONCIA, CNAB) ou de partenaires (dont l'OLAP). Ces contacts doivent être relancés pour pouvoir évaluer la qualité de la base de données.

Du côté du secteur social, les données collectées jusqu'à présent auprès des bailleurs (par exemple dans le cadre de l'enquête PLS) ne se prêtent pas vraiment à une intégration rapide dans les chaînes de calcul de l'indice des loyers. Une enquête spécifique auprès de bailleurs sociaux est envisagée. Elle suppose que le questionnaire s'articule avec les logiciels de gestion du parc dont disposent les organismes bailleurs ; elle pourrait constituer un dispositif léger à inscrire dans la perspective d'une refonte de l'ensemble du dispositif d'observation statistique du parc HLM. Sur ce point, la DAEI et la DGUHC ont entamé une réflexion commune (cf. moyen terme 2004-2008 du Cnis), et il est prévu que l'Insee y prenne part également.

Projection de ménages et de logements

Les résultats détaillés de la projection de ménages et de logements réalisée en 2006 sur la base des résultats de l'exploitation « Ménages-Familles » du nouveau recensement feront l'objet d'un volume de la collection Insee-Résultats (qui pourrait inclure les résultats des projections régionales, comme en 2002).

Les principaux résultats de cette projection ont été diffusés en fin d'année 2006 dans la collection Insee-Première ainsi que dans un document de travail Insee-DSDS.